BANQUE PSA FINANCE

RAPPORT SEMESTRIEL 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Baptiste de Chatillon
Administrateur et Président

Philippe Alexandre
Administrateur

Philippe Varin
Administrateur

Michel Philippin
Administrateur

François Pierson
Administrateur

PEUGEOT S.A.
Administrateur
Représentant permanent :
Pierre Todorov

AUTOMOBILES PEUGEOT
Administrateur
Représentant permanent :
Maxime Picat

DIRECTION GENERALE

Philippe Alexandre
Directeur Général

Alain Martinez
Directeur Général Délégué

Bernard Darrieutort
Directeur Général Délégué
(Basé à Shanghai)

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Ernst & Young audit
Mazars

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

PICARLE et associés
Guillaume Potel

Situation au 29 juillet 2013

BANQUE PSA FINANCE

Société anonyme au capital de 177 408 000 euros

Siège social - 75, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
R.C.S. Paris 325 952 224 - Siret 325 952 224 00013
Code APE 6419Z
Code interbancaire 13168N

www.banquepsafinance.com
Tél. : + 33 (1) 46 39 66 33
Immatriculée auprès du registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) sous le n° 07 008 501,
consultable au www.orias.fr.

1 **RAPPORT DE GESTION** 1

1.1 Chiffres clés 2
1.2 Activités de Banque PSA Finance et son évolution 3
1.3 Analyse des résultats opérationnels 6
1.4 Situation Financière 13
1.5 Facteurs de risque et gestion des risques 20
1.6 Contrôle interne 21

2 **COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013** 23

2.1 Bilan consolidé 24
2.2 Compte de résultat consolidé 25
2.3 Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres 26
2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires 27
2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés 28
2.6 Notes aux états financiers consolidés 29
2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 61

Déclaration de la personne responsable du rapport semestiel 2013 62

1 RAPPORT DE GESTION

1.1 Chiffres clés 2

1.2 Activités de Banque PSA Finance et son évolution 3
1.2.1 Résumé des Informations Financières 3
1.2.2 Activités des principales sociétés filiales et succursales du groupe Banque PSA Finance 5

1.3 Analyse des résultats opérationnels 6
1.3.1 Les ventes de véhicules Peugeot et Citroën 6
1.3.2 Activité commerciale de Banque PSA Finance 7
1.3.3 Résultats des opérations 11

1.4 Situation Financière 13
1.4.1 Actifs 13
1.4.2 Provisions sur créances douteuses 14
1.4.3 Politique de refinancement 14
1.4.4 Sécurité de la liquidité 17
1.4.5 Notations de crédit 17
1.4.6 Fonds propres et exigences en fonds propres 18

1.5 Facteurs de risque et gestion des risques 20

1.6 Contrôle interne 21
1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent 21
1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique 21
1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutifs 21

1.1 Chiffres clés

EVOLUTION DES VEHICULES FINANCES A LA CLIENTELE FINALE
(en milliers de véhicules)

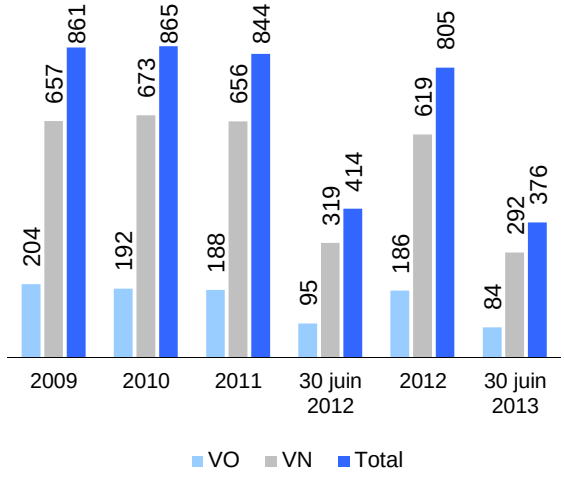

TAUX DE PENETRATION PAR PAYS (%) AU 30 JUIN 2013
(Financements VN / immatriculations VN du groupe PSA Peugeot Citroën)

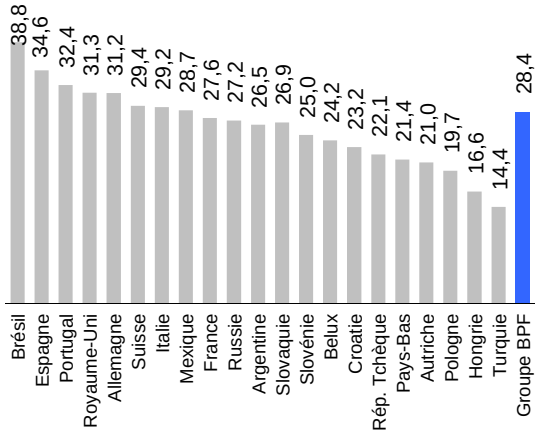

EVOLUTION DES ENCOURS CLIENTELE FINALE ET RESEAU AU 30 JUIN 2013 (en millions d'euros)

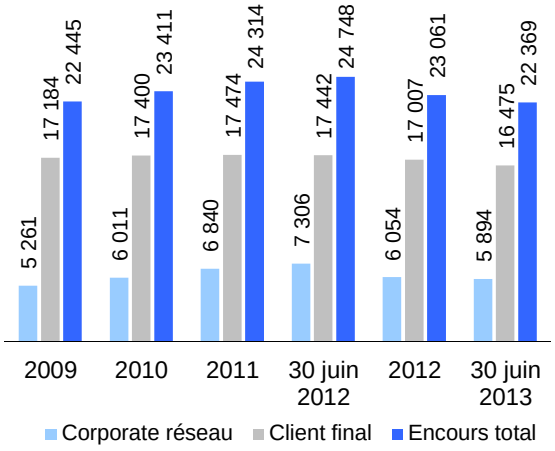

ENCOURS PAR PAYS AU 30 JUIN 2013 (en millions d'euros)

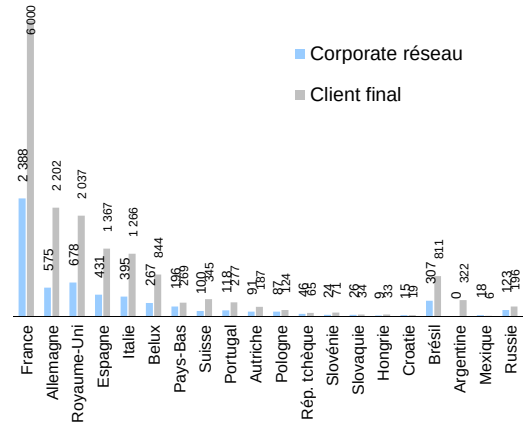

CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET AU 30 JUIN 2013 (en millions d'euros)

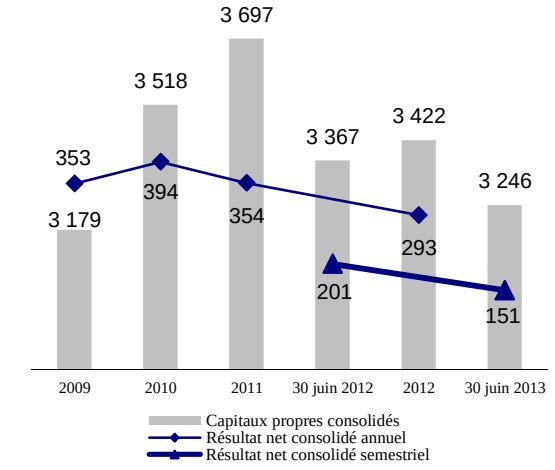

EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE
(en millions d'euros)

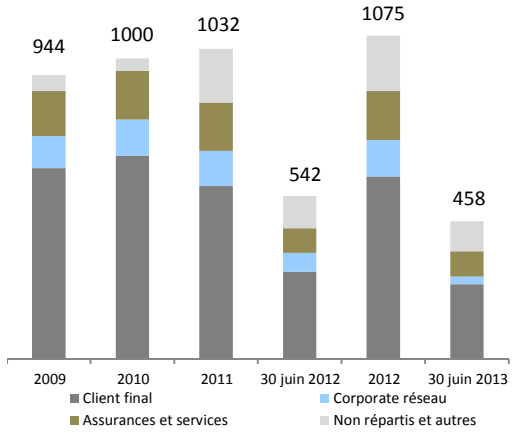

1.2 Activités de Banque PSA Finance et son évolution

1.2.1 Résumé des Informations Financières

Le résumé historique des informations financières consolidées qui suit provient des comptes consolidés de Banque PSA Finance (nommée ci-après BPF) inclus dans ce présent rapport semestriel, qui a été préparé dans le respect des standards « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) adoptés par les pays de l'Union Européenne. Les comptes consolidés ont été certifiés par les commissaires aux comptes, Ernst & Young audit et Mazars en 2012 et 2011.

NOMBRE DE CONTRATS ET FINANCEMENTS CONSENTIS AU COURS DE LA PERIODE

	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Financements à la clientèle finale			
Nombre de véhicules financés	375 820	413 531	- 9,1
Montant des financements consentis *(en millions d'euros, hors agios)*	3 900	4 327	- 9,9
Financements des stocks des réseaux automobiles			
Nombre de véhicules financés	836 047	947 891	- 11,8
Montant des financements de véhicules *(en millions d'euros)*	15 411	17 557	- 12,2
Montant des financements de pièces de rechange et autres *(en millions d'euros)*	1 946	2 374	- 18,0
Activité d'assurance et services			
Nombre de contrats assurances et services mis en place	691 606	698 656	- 1,0

BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)

Actif	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	826	1 407	- 41,3
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 721	1 221	+ 41,0
Prêts et créances sur la clientèle	22 369	23 061	- 3,0
Actifs d'impôts différés	145	140	+ 3,6
Autres actifs	1 912	1 355	+ 41,1
Total de l'actif	**26 973**	**27 184**	**- 0,8**

Passif	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
Dettes envers les établissements de crédit	5 829	8 105	- 28,1
Dettes représentées par un titre	14 680	13 326	+ 10,2
Autres passifs	3 218	2 331	+ 38,1
Capitaux propres	3 246	3 422	- 5,2
Total du passif	**26 973**	**27 184**	**- 0,8**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Produit net bancaire	458	542	- 15,5
Charges générales d'exploitation et assimilées[1]	-193	-192	+ 0,5
Coût du risque	-60	-79	- 24,1
Résultat d'exploitation	**205**	**271**	**- 24,4**
Résultat hors exploitation	4	5	- 20,0
Impôts sur les bénéfices	-58	-75	- 22,7
Résultat net	**151**	**201**	**- 24,9**

1 - y compris les dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés

ENCOURS ET PRETS A LA CLIENTELE PAR SEGMENT DE CLIENTELE

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
Corporate réseau	5 894	6 054	- 2,6
Client final	16 475	17 007	- 3,1
dont Retail	14 800	15 416	- 4,0
dont Corporate hors réseau et assimilés	1 675	1 591	+ 5,3
Total des prêts et créances sur la clientèle	**22 369**	**23 061**	**- 3,0**

PAR REGION

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
France	8 388	8 572	- 2,1
Europe de l'Ouest (hors France)	11 645	12 003	- 3,0
Europe Centrale et Orientale	553	623	- 11,2
Amérique Latine	1 464	1 505	- 2,7
Reste du Monde	319	358	- 10,9
Total	**22 369**	**23 061**	**- 3,0**

PRODUIT NET BANCAIRE PAR PORTEFEUILLE

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Client final	248	290	- 14,5
dont Retail	237	275	- 13,8
dont Corporate hors réseau et assimilés	11	15	- 26,7
Corporate réseau	26	63	- 58,7
Assurances et services (y compris coût net de refinancement)	84	82	+ 2,4
Non répartis et autres[1]	100	107	- 6,5
Total	**458**	**542**	**- 15,5**

1 - Représente principalement l'ajustement du coût de refinancement, reflétant le fait que les charges d'intérêt sont distribuées par segment de clientèle selon les niveaux moyens de refinancement, et avec l'hypothèse que les prêts sont refinancés à 100% par endettement.

1.2.2 Activités des principales sociétés filiales et succursales du groupe Banque PSA Finance

Contrôlée à 100% par Peugeot S.A., Banque PSA Finance assure dans les 23 pays où elle est implantée le financement des ventes des véhicules de marques Peugeot et Citroën. Elle assure également aux réseaux des deux marques le financement de leurs stocks de véhicules (neufs et occasions) et de pièces de rechange, ainsi que d'autres financements tels que le besoin de fonds de roulement, et propose aux clients, particuliers ou entreprises, une gamme complète d'assurances et de services.

Le plus souvent, l'offre BPF aux particuliers ou entreprises associe aux financements des assurances et services au sein de produits packagés.

Depuis mars 2013, BPF a également lancé une nouvelle activité à travers la mise en place d'un livret d'épargne en ligne : « DISTINGO ».

Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport semestriel excluent les activités de la Chine, l'entité s'y trouvant n'étant pas consolidée par intégration globale mais intégrée selon la méthode de mise en équivalence.

1.2.2.1 Offre de Produits et Services

L'offre de solutions de financement, d'assurances et de services de BPF comprend :

- ***Le financement au client final***
(74% des encours à la clientèle au 30 juin 2013).

L'offre aux particuliers, petites entreprises et clients corporate hors réseau et assimilés se compose d'un ensemble de solutions incluant des ventes à crédit pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion, ainsi qu'une variété de solutions de location avec ou sans option d'achat.

- ***Le financement au corporate réseau***
(26% des encours à la clientèle au 30 juin 2013).

Les concessionnaires des réseaux Peugeot et Citroën ont à leur disposition des solutions de financement de leur stock de Véhicules Neufs, de Véhicules d'Occasion et de pièces détachées, ainsi que pour d'autres typologies tels leur besoin en fonds de roulement.

- ***Les assurances et les services***.

Destinés à la clientèle finale, une gamme étendue de produits d'assurances et services est proposée, telle que les assurances liées au financement comme l'assurance décès, chômage, invalidité, les assurances complémentaires permettant de mieux protéger le véhicule, les assurances liées au véhicule comme l'assurance automobile et des services liés aux véhicules comme l'extension de garantie, le contrat de maintenance ou des prestations d'assistance.

Par ailleurs, BPF a lancé en mars 2013 une nouvelle activité d'épargne à travers la Marque PSA Banque. « DISTINGO », le livret d'épargne de PSA Banque, vise à donner du sens à l'épargne de ses clients, les fonds collectés étant exclusivement utilisés pour financer les achats de véhicules Peugeot et Citroën par les particuliers et les réseaux de concessionnaires du Groupe. A fin juin, le livret d'épargne « DISTINGO » a permis de constituer un encours de 782 millions d'euro en 4 mois d'existence. Cette performance illustre le succès de la politique de diversification des sources de financement de BPF. Elle prouve également la confiance des épargnants dans ses perspectives de développement.

1.2.2.2 Couverture géographique

Le groupe BPF a une présence géographique étendue dans 23 pays (Chine incluse) ce qui représente une couverture d'environ 88% du volume des véhicules vendus par Peugeot et Citroën au 1er semestre 2013 (70% sur le périmètre BPF hors Chine).

Les marchés principaux sont l'Europe de l'Ouest (en particulier la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie) et le Brésil. On trouve également une présence renforcée en Amérique Latine, en Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Chine depuis 2006 et en Russie depuis le deuxième trimestre 2010.

1.3 Analyse des résultats opérationnels

1.3.1 Les ventes de véhicules Peugeot et Citroën

Au cours du 1er semestre 2013, les marchés automobiles mondiaux ont progressé de 3%, une légère hausse qui masque d'importantes disparités : -7% en Europe, -5,5 % en Russie, mais une croissance de 6% en Amérique latine, et même de 16% en Chine, le 1er marché automobile mondial.

Au sein même de l'Europe, la situation est très contrastée. Les marchés du Sud de l'Europe ont poursuivi leur baisse (-11% en France, -5% en Espagne, -11% en Italie), rejoints par l'Allemagne (-8%). La Grande-Bretagne se distingue avec une croissance du marché automobile de 10%.

Faits marquants du 1er semestre 2013 :

- Ventes de 1 461 000 unités dans le monde.
- Part de marché Europe à 12,2 %.
- Part des ventes hors Europe à 41 % (+ 7 points).
- Forte croissance des ventes en Chine, en Argentine et en Algérie.
- Succès des derniers lancements, les Peugeot 208, 301, 2008 et les Citroën DS3 Cabrio et C-Elysée et très bon démarrage pour Citroën C4 Picasso.
- Leadership sur le marché des VUL en Europe, avec une part de marché de 21,1 %.
- 1er constructeur européen de véhicules hybrides.

En Europe, dans un marché VP + VUL en baisse de 7%, les ventes de PSA Peugeot Citroën se sont établies à 855 000 véhicules, en recul de 13% par rapport au 1er semestre 2012. La part de marché du Groupe atteint 12,2% contre 12,9% au 1er semestre 2012.

La politique de développement de l'activité automobile du Groupe PSA Peugeot Citroën repose sur trois leviers :

- **Montée en gamme :** près d'1 véhicule du Groupe sur 5 appartient à la catégorie des véhicules Premium. confirmant le succès de sa stratégie de montée en gamme.
- **1er constructeur de véhicules hybrides :** grâce aux bons résultats commerciaux de ses quatre modèles équipés de la technologie HYbrid4 (Peugeot 508, 508 RXH, 3008 et Citroën DS5), PSA Peugeot Citroën confirme sa position de 1er constructeur européen de véhicules hybrides, et sa 2ème place en terme de ventes, avec une part de marché de 16,1 % sur le marché européen des hybrides
- **Poursuite de la globalisation des ventes**
  - **Record de ventes en Chine** où PSA Peugeot Citroën progresse deux fois plus vite que le marché, avec 278 000 ventes, soit + 33% dans un marché en croissance de 16%. Ce record de ventes correspond à une part de marché proche de 4%.
  - **Dynamique commerciale en Amérique Latine** : PSA Peugeot Citroën affiche une augmentation des ventes plus de deux fois supérieure à celle du marché, à 146 000 unités vendues (+ 20%) dans la région.
  - **Russie** : un début d'année difficile mais plusieurs lancements majeurs à venir : depuis le début de l'année 2013, le marché russe est en baisse. Dans ce contexte, les ventes du Groupe sont en diminution de 22%, à 32 000 unités sur le 1er semestre.
  - **Reste du monde** : ventes en hausse de 23%, grâce en particulier au succès des Peugeot 301 et Citroën C-Elysée. En Algérie, les immatriculations sont en hausse de plus de 66%, portant la part de marché du Groupe à 22,8%. En Turquie, le Groupe a vendu plus de 30 100 véhicules au 1er semestre, en hausse de plus de 20% par rapport au 1er semestre 2012, dans un marché lui-même en croissance de 11,5%.

Au 2nd semestre, le rythme soutenu de nouveaux lancements va se poursuivre. Au total, sur l'année, pas moins de 17 véhicules auront été lancés, dont 9 en Europe et 8 dans le reste du monde.

Ce rythme soutenu de nouveaux lancements permettra le maintien en 2013 d'un âge moyen peu élevé de 3,8 ans pour l'ensemble des gammes VP Peugeot et Citroën.

Immatriculations PSA Peugeot Citroën (Périmètre BPF, hors Chine)

Région	30 juin 2013	30 juin 2012
France	**339 159**	**388 925**
Europe Occidentale (hors France)	451 839	511 328
Europe Centrale et Orientale	37 411	39 908
Amérique Latine	137 089	128 015
Reste du Monde	61 458	64 385
Total	**1 026 956**	**1 132 561**

1.3.2 Activité commerciale de Banque PSA Finance

1.3.2.1 Activité de financement à la clientèle finale

Les activités de Banque PSA Finance ont continué de résister à la crise qui frappe le marché européen, grâce à une augmentation du taux de pénétration des véhicules neufs, à un niveau historique pour un premier semestre, de 28,4% à fin juin 2013. En légère progression par rapport au premier semestre 2012 de +0,3 point, ce résultat est la confirmation d'une très bonne dynamique commerciale avec les Marques du groupe PSA Peugeot Citroën. Concernant les volumes, compte tenu du ralentissement des marchés et de son impact sur les immatriculations de PSA Peugeot Citroën en retrait de 9,3%, le nombre de contrats de financement VN au client final est en baisse de 8,3% pour s'établir à 292 005 dossiers PSA contre 318 457 au premier semestre 2012.

Sur l'ensemble de la zone Europe (Occidentale Centrale et Orientale) particulièrement impactée par la crise, les résultats en terme de pénétration VN se maintiennent. Les performances continuent de progresser en Amérique Latine avec une pénétration de 38,8% au Brésil soit +2,1 points par rapport au premier semestre 2012 et de 26,5% en Argentine soit +5,3 points. A noter également les progressions observées sur la Russie et la Chine. En Russie, la pénétration atteint 27,2% soit une augmentation de +1,8 point au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012. En Chine (filiale intégrée selon la méthode de mise en équivalence) l'activité de financement à la clientèle finale progresse de +3 points avec une pénétration de 10,1% et des volumes de contrats en hausse de 86% (26 075 contrats).

Du fait des variations importantes d'un pays à l'autre liées aux effets continus de la crise financière sur le marché automobile, BPF a enregistré une baisse des volumes de financements VN et VO, à la clientèle finale au premier semestre 2013, avec 375 820 contrats contre 413 531 au premier semestre 2012. Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de l'activité de financement à la clientèle finale de BPF au premier semestre 2012 et au premier semestre 2013 (Chine exclue).

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS VN ET VO EN CLIENT FINAL

(en nombre de contrats)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Vente à crédit	259 926	288 627	- 9,9
Activités de location et autres financements	115 894	124 904	- 7,2
Total	**375 820**	**413 531**	**- 9,1**
dont hors Europe de l'Ouest	*71 522*	*70 614*	*+ 1,3*
(en millions d'euros, hors agios)			
Vente à crédit	2 277	2 542	- 10,4
Activités de location et autres financements	1 623	1 785	- 9,1
Total	**3 900**	**4 327**	**- 9,9**
dont hors Europe de l'Ouest	*579*	*559*	*+ 3,6*

Les nouveaux financements, ventes à crédit et locations ont régressé de 9,1%. Le montant moyen financé est resté stable entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012.

Le tableau ci-dessous illustre le montant des nouveaux financements accordés au premier semestre 2012 et au premier semestre 2013 (Chine exclue) par segment de clientèle.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL VN ET VO PAR PORTEFEUILLE CLIENTELE

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Financement Retail	3 434	3 783	- 9,2
dont VN	2 830	3 082	- 8,2
dont VO et autres	604	701	- 13,7
Financement Corporate hors réseau et assimilés	466	544	- 14,3
Financement Client Final	**3 900**	**4 327**	- 9,8

Les nouveaux financements pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises ont baissé de 9,2% au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012. Le financement des véhicules neufs pour ce segment a diminué de 8,2% en 2013, alors que la composante véhicules d'occasion enregistre une baisse de 13,7%. Les financements nouveaux pour le segment corporate hors réseau et assimilés sont quant à eux en retrait de 14,3%.

Le tableau suivant présente une répartition des prêts aux clients finaux au premier semestre 2012 et au premier semestre 2013 par région (Chine exclue), en fonction du nombre de véhicules financés.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL VN ET VO PAR REGION

(en nombre de contrats)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
France	130 433	146 785	- 11,1
Europe de l'Ouest (hors France)	173 865	196 132	- 11,4
Europe Centrale et Orientale	9 488	9 718	- 2,4
Amérique Latine	49 006	43 088	+ 13,7
Reste du Monde	13 028	17 808	- 26,8
Total	**375 820**	**413 531**	**- 9,1**

A. Financement des véhicules neufs

Au premier semestre 2013, BPF a financé 292 005 véhicules neufs PSA à travers des ventes à crédit ou locations, ce qui représente une baisse de 8,3% par rapport au premier semestre 2012 Cependant, comparée à la baisse des immatriculations pour le groupe (-9,3% dans le périmètre couvert par BPF), cette évolution souligne l'efficacité des synergies mises en place avec les directions commerciales des Marques Peugeot et Citroën.

Le taux de pénétration global de la banque s'est établi à un niveau record pour un premier semestre de 28,4% au premier semestre 2013 comparé à 28,1% au premier semestre 2012 et ce, grâce à une bonne performance commerciale de BPF et au renforcement des opérations conjointes avec les deux Marques du groupe PSA Peugeot Citroën.

Hors Europe, l'Argentine et la Chine (filiale intégrée selon la méthode de mise en équivalence) enregistrent une croissance significative. La production de contrats VN augmente de 60% en Argentine et de 85% en Chine (Voir "1.3.2.4 Activités de financement en Chine") bénéficiant de la forte augmentation des immatriculations de Peugeot et Citroën sur ces marchés.

B. Financement des véhicules d'occasion

L'activité VO est fortement impactée par le ralentissement économique en Europe Occidentale et le renforcement de la concurrence. Dans ce contexte, si le montant moyen financé reste stable, les volumes d'activité de financement VO sont en baisse de 11,8%. Le nombre de VO financés au global est de 83 695 unités au premier semestre 2013 contre 94 881 au premier semestre 2012.

Cette baisse est imputable essentiellement à la baisse des volumes financés en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France (alors qu'on observe une progression en Espagne et en Italie). L'activité de financement VO de BPF reste toujours très concentrée sur ces trois pays et a été influencée par l'impact des achats de véhicules neufs soutenus par de nombreuses actions commerciales et motivés par des incitations financières, et par une application toujours stricte des critères d'acceptation.

1.3.2.2 Activité de financement à la clientèle corporate réseau

L'activité de financement à la clientèle Corporate réseau a connu une baisse sensible au premier semestre 2013, motivée par le recul des marchés européens et par l'arrêt de certains financements.

BPF a financé pour les concessionnaires un total de 836 047 véhicules au 1er semestre 2013, en recul sensible par rapport à 2012. Les montants financés de véhicules ont suivi la même évolution avec une chute de 12,9%, cette chute ayant été plus prononcée pour les pièces de rechange (-18,0%).

Le tableau suivant présente les nouveaux financements accordés aux concessionnaires au 1er semestre 2012 et au 1er semestre 2013.

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS AU SEGMENT CORPORATE RESEAU

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
En nombre de véhicules	**836 047**	**947 891**	**- 11,8**
En montant (en millions d'euros)	**17 357**	**19 931**	**- 12,9**
dont véhicules	15 411	17 557	- 12,2
dont pièces de rechange et autres	1 946	2 374	- 18,0

ENCOURS DE FINANCEMENT SUR LE SEGMENT CORPORATE RESEAU

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
Véhicules	4 195	4 302	-2,5
Pièces de rechange et autres	1 701	1 752	- 2,9
Total	**5 896**	**6 054**	**- 2,6**

1.3.2.3 Activités d'Assurance et de Services

Le nombre moyen de prestations d'assurances et de services vendues aux clients souscrivant un financement a atteint un niveau historique de 1,81 au premier semestre 2013, en augmentation comparée à la moyenne de 1,67 prestation pour les 6 premiers mois de 2012, notamment grâce à une bonne performance de l'assurance automobile.

PRODUCTION DE NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE SERVICES

(en nombre de contrats)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Assurances liées aux financements	295 760	311 020	- 4,9
Assurance automobile	134 722	119 113	+ 13,1
Services automobiles (Garantie et Maintenance)	261 124	268 523	- 2,8
Total	**691 606**	**698 656**	**- 1,0**

Les revenus de l'activité Assurances et Services, en progression de 3,7% par rapport au premier semestre 2012, peuvent se décomposer en deux éléments qui sont comptabilisés de manière différente dans les comptes consolidés de BPF :

- La marge dégagée sur les activités d'assurance est enregistrée comme « Marge sur prestations de services d'assurance » et se compose des primes acquises moins les sinistres payés et variations des passifs liés aux contrats d'assurance. Cette marge est en croissance de 15,2% par rapport aux 6 premiers mois de 2012.

- Les commissions qui proviennent de la vente de services de sociétés d'assurance tierces sont enregistrées en « Marge sur autres prestations de services ». Ces prestations comprennent des assurances qui ne sont pas assurées par PSA Insurance elle-même (assurance « auto » ou sur les marchés où PSA Insurance ne peut opérer en tant qu'assureur) ainsi que des services liés au véhicule comme des contrats de maintenance et des extensions de garantie.

Le démarrage des activités d'assurance en propre en 2009 a eu pour conséquence de modifier la répartition des revenus entre marge sur prestations de services d'assurance et marge sur autres prestations de services.

Le tableau suivant présente la marge des prestations d'assurance et services ventilée selon cette répartition entre 2012 et 2013.

PRODUIT NET BANCAIRE SUR PRESTATIONS D'ASSURANCES ET DE SERVICES

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Marge sur prestations de services d'assurance	53	46	+ 15,2
Marge sur autres prestations de services[1]	31	35	- 11,4
Total[2]	**84**	**81**	**+ 3,7**

1 - Après élimination des transactions intra segments qui sont principalement les commissions payées par PSA Insurance à d'autres entités du groupe.
2 - Hors coût de refinancement (voir note 36.2 des comptes consolidés)

1.3.2.4 Activités de financement en Chine

A. Joint-Venture DPCAFC

La Chine représente un marché en croissance dynamique, à la fois pour l'activité de ventes de véhicules du groupe PSA Peugeot Citroën et pour les activités de financement de la banque. BPF a connu via sa joint-venture DPCAFC une forte croissance de ses activités ces dernières années, avec des encours de crédit qui ont progressé de 26% entre fin 2011 et fin 2012 et de nouveau de 38% entre fin 2012 et fin juin 2013.

Cette tendance n'apparait pas dans le portefeuille consolidé de prêts de la banque puisque la filiale chinoise est mise en équivalence. Le tableau ci-dessous présente les grands agrégats de la production de la filiale chinoise au 30 juin 2012 et 30 juin 2013.

FINANCEMENTS EN CHINE

	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Financements à client final *(y compris locations)*			
Nombre de véhicules financés *(VN et VO)*	26 075	14 021	+ 86,0
Montant des financements consentis *(en millions d'euros, hors agios)*	227	121	+ 87,6
Financements Corporate réseau			
Nombre de véhicules financés	122 405	96 500	+ 26,8
Montant des financements *(en millions d'euros, y compris les pièces de rechange)*	1 778	1 199	+ 48,3

Encours (en millions d'euros)	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
Financements à client final	472	375	+ 25,9
Financements Corporate réseau	409	264	+ 54,9
Total des encours	**881**	**639**	**+ 37,9**

B. Joint-Venture CAPSA

Dans le cadre du développement de son activité en Chine, CAPSA (Joint-Venture entre Chang'An et PSA) finalise un accord de coopération avec des banques chinoises avec le support de BPF afin de soutenir le développement de son réseau et de proposer des crédits détail adaptés aux besoins de la clientèle finale lors du lancement de la production DS locale au cours du dernier trimestre 2013.

Les travaux préparatoires de lancement d'une Auto Finance Company (AFC) en Joint-Venture se poursuivent simultanément avec CAPSA et ses actionnaires.

1.3.3 Résultats des opérations

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation en %
Produit net bancaire	458	542	- 15,5
Charges générales d'exploitation et assimilées[1]	-193	-192	+ 0,5
Coût du risque	-60	-79	- 24,1
Résultat d'exploitation	**205**	**271**	**- 24,4**
Résultat hors exploitation	4	5	- 20,0
Impôts sur les bénéfices	-58	-75	- 22,7
Résultat net	**151**	**201**	**- 24,9**

1 - y compris les dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés

Résultat avant impôt	209	276	-24,3
Résultat net part du groupe	144	195	-26,2

1.3.3.1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire diminue de 15,5% à 458 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 542 millions d'euros au 30 juin 2012. Cette diminution s'explique essentiellement par l'augmentation du coût de refinancement (conséquence de la baisse des notations court et long terme de Banque PSA Finance sur les 12 derniers mois) qui n'a pas pu être complètement répercutée aux réseaux ainsi qu'à la clientèle finale, mais également par la baisse importante des encours nets moyens (-1,8 milliards d'euros sur les 12 derniers mois).

Le produit net bancaire sur les Assurances et Services continue en revanche de progresser, avec une augmentation de 3,7% à 84 millions d'euros au 30 juin 2013.

1.3.3.2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation et assimilées demeurent maîtrisées au 30 juin 2013 à 193 millions d'euros, malgré la prise en compte des investissements nécessaires, notamment marketing, pour le lancement de la nouvelle activité du livret d'épargne de PSA Banque au 1er trimestre 2013.

1.3.3.3 Coût du risque

Le coût du risque ressort à 60 millions au 30 juin 2013, soit 0,55% des encours nets moyens, contre 79 millions d'euros au 30 juin 2012, soit 0,66% des encours nets moyens.

Le coût du risque retail de BPF reflète les dotations nettes pour dépréciation qui sont comptabilisées au titre des créances incidentées et douteuses relatives aux ventes à crédit et locations.

Le coût du risque retail (particuliers et petites entreprises) s'élève au 30 juin 2013 à 56 millions d'euros contre 71 millions d'euros au 30 juin 2012. Cet écart positif est lié principalement aux ajustements de taux de dépréciation en forte réduction au premier semestre 2013 (environ 10 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2012 (environ 19 millions d'euros). Les encours douteux et douteux compromis au 30 juin 2013, dans un contexte de risque maîtrisé, sont stables par rapport au 30 juin 2012.

Le coût du risque corporate hors réseau et assimilés atteint une valeur de 1 million d'euros au 30 juin 2013 - principalement en raison d'une hausse du nombre de dossiers entrés en défaut en Italie, au Portugal et en Allemagne - comparé à une valeur de 2 millions d'euros au 30 juin 2012.

Le coût du risque corporate réseau représente 3 millions d'euros au 30 juin 2013 - principalement du fait des dépréciations complémentaires en Espagne - contre une valeur de 6 millions au 30 juin 2012. Cette baisse du coût du risque reflète une bonne robustesse des réseaux de concessionnaires Peugeot et Citroën face à la crise, aidés par une supervision accrue et une surveillance stricte de leurs engagements financiers par les équipes dédiées de BPF.

1.3.3.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation a diminué de 24,4%, passant de 271 millions d'euros au 30 juin 2012 à 205 millions au 30 juin 2013. Cette baisse est la résultante de la diminution du Produit Net Bancaire, compensée en partie par l'amélioration des résultats sur l'activité assurance et services et la baisse sensible du coût du risque, les charges d'exploitations sur la période demeurant relativement stables.

1.3.3.5 Résultat Net Consolidé

Le résultat net consolidé ressort à 151 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 201 millions d'euros au 30 juin 2012, soit une baisse de 50 millions d'euros.

La quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence diminue légèrement pour s'établir à 4 millions d'euros au 30 juin 2013, comparé à 5 millions d'euros au 30 juin 2012. A noter cependant que les activités de BPF en Chine sont mises en équivalence au 30 juin 2013 à hauteur de 50%, contre 75% au 30 juin 2012, suite à la cession en décembre 2012 de 25% par BPF de sa participation dans DongFeng Peugeot Citroën Auto Finance Co. (DPCAFC) à DongFeng Motor Group (DFG).

Le poids de l'impôt sur les sociétés reste stable à 27% du résultat imposable (cf. Note 25.2 des comptes consolidés).

1.4 Situation Financière

1.4.1 Actifs

1.4.1.1 Généralités

Les actifs au 30 juin 2013 s'élèvent à un total de 26 973 millions d'euros, en baisse de 0,8% comparé au 31 décembre 2012, avec 27 184 millions d'euros. La grande majorité de ces actifs est constituée des encours de crédit à la clientèle.

1.4.1.2 Encours de Crédit

Les encours de crédits (ventes à crédit et contrats de location) ont baissé de 3% en 2013, passant de 23 061 millions d'euros au 31 décembre 2012 à 22 369 millions d'euros au 30 juin 2013. Les prêts à la clientèle finale et les financements au corporate réseau ont baissé dans les mêmes proportions. Le tableau ci-dessous montre les encours de crédit par segment de clientèle en fin de période au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012.

ENCOURS ET PRETS A LA CLIENTELE PAR SEGMENT DE CLIENTELE

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 déc. 2012	Variation en %
Corporate réseau	5 894	6 054	- 2,6
Client final	16 475	17 007	- 3,1
dont Retail	14 800	15 416	- 4,0
dont Corporate hors réseau et assimilés	1 675	1 591	+ 5,3
Total des prêts et créances sur la clientèle	**22 369**	**23 061**	**- 3,0**

La part des ventes à crédit dans le portefeuille Retail total reste stable à 62%. Les ventes à crédit représentent ainsi 9 215 millions d'euros et les contrats de location 5 360 millions au 30 juin 2013.

Une très large majorité des financements aux clients corporate hors réseau et assimilés s'effectue sous la forme de locations et le montant des encours pour ce type de produits est passé de 1 483 millions d'euros au 31 décembre 2012 à 1 523 millions d'euros au 30 juin 2013.

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR REGION

	30 juin 2013			31 décembre 2012		
(en millions d'euros)	Corporate réseau	Client final	Total	Corporate réseau	Client final	Total
France	2 388	6 000	8 388	2 465	6 107	8 572
Europe de l'Ouest (hors France)	2 851	8 794	11 645	2 896	9 107	12 003
Europe Centrale et Orientale	207	346	553	245	378	623
Amérique Latine	325	1 139	1 464	306	1 199	1 505
Reste du Monde	123	196	319	142	216	358
Total	**5 894**	**16 475**	**22 369**	**6 054**	**17 007**	**23 061**

1.4.2 Provisions sur créances douteuses

CRÉANCES DOUTEUSES SUR LE PORTEFEUILLE RETAIL (EN MILLIONS D'EUROS)

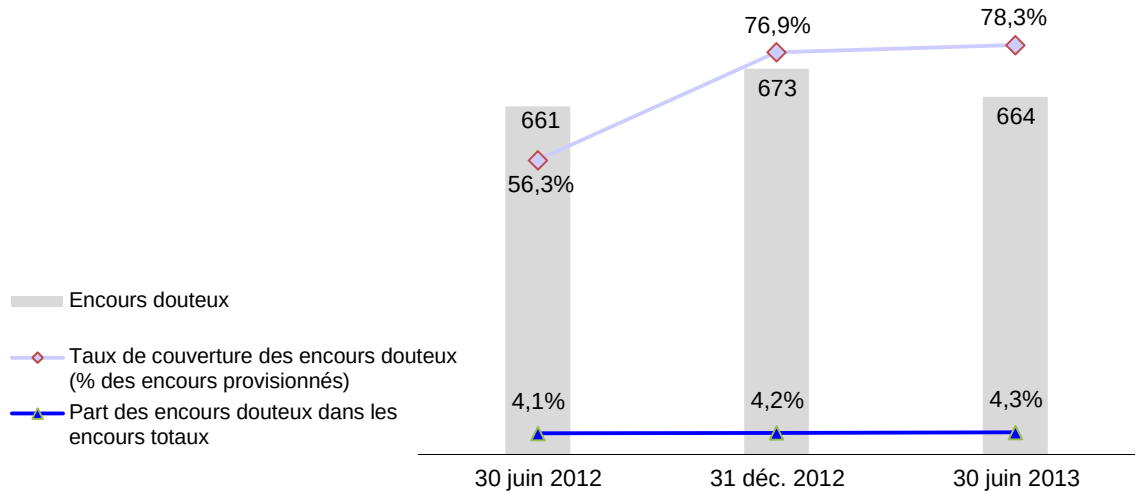

Le montant des encours douteux est en retrait par rapport au 31 décembre 2012. Cette évolution favorable s'explique, d'une part, par le passage en pertes sociales de créances douteuses issues très majoritairement de la crise financière de 2008-2009 et, d'autre part, par une meilleure capacité à recouvrer les créances douteuses en stock. La part des encours douteux dans les encours totaux est cependant en légère augmentation du fait de la baisse de nos encours. Dans le même temps, le taux de couverture des créances douteuses est en progression du fait du vieillissement du stock d'encours douteux, les capacités de recouvrement étant plus faibles sur les créances les plus anciennes.

1.4.3 Politique de refinancement

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital adéquate, qui se traduit par un solide ratio de fonds propres conforté par la qualité des actifs de la banque. BPF a fait appel à différentes sources de financement en 2013 : dépôts bancaires (lancement du livret d'épargne « DISTINGO » le 7 mars 2013), obligations, titrisations ainsi que des lignes de back up syndiquées et revolving bilatérales. Le statut d'établissement de crédit agréé a en outre permis à BPF d'avoir accès à des sources de liquidités alternatives comme par exemple auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

La stratégie de refinancement de la banque est de diversifier ses sources de liquidité au maximum, en synchronisant les maturités de ses emplois et ressources et en se couvrant contre les risques de change et de taux. De plus, Banque PSA Finance dispose d'une sécurité financière solide qui s'appuie sur une réserve de liquidité, des lignes bilatérales revolving non tirées, des lignes de back up syndiquées, et du collatéral disponible auprès de la Banque Centrale Européenne (cf. Note 19 des comptes consolidés).

Banque PSA Finance pourrait en outre continuer à emprunter sur les marchés bancaires et de capitaux en France et à l'étranger (Amérique, Asie, et autres devises de la zone Europe), pour financer son développement et les investissements nécessaires à son activité. C'est une composante de la politique de refinancement de la banque de profiter des opportunités de marché pour se refinancer le plus en avance possible afin d'optimiser son niveau d'endettement.

Au 30 juin 2013, 23% des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 44% du marché des capitaux, 25% d'opérations de titrisations sur les marchés, 5% de financements d'origine publique comme la BCE ou SFEF Société de Financement de l'Economie Française, qui a levé des fonds en 2008 et 2009 afin de les prêter aux banques et aux institutions financières durant la précédente crise), et 4% de l'activité de dépôt bancaire mise en place en mars 2013. Au 31 décembre 2012, ces sources avaient contribué pour respectivement 23%, 42%, 20% et 15% au financement de la banque.

Les graphiques ci-après montrent une ventilation des modes de refinancement par source, aux dates des 30 juin 2013, 31 décembre 2012, et 30 juin 2012.

SOURCES DE FINANCEMENT (en millions d'euros)
(HORS LIGNES DE CRÉDIT BANCAIRES CONFIRMÉES NON TIRÉES)

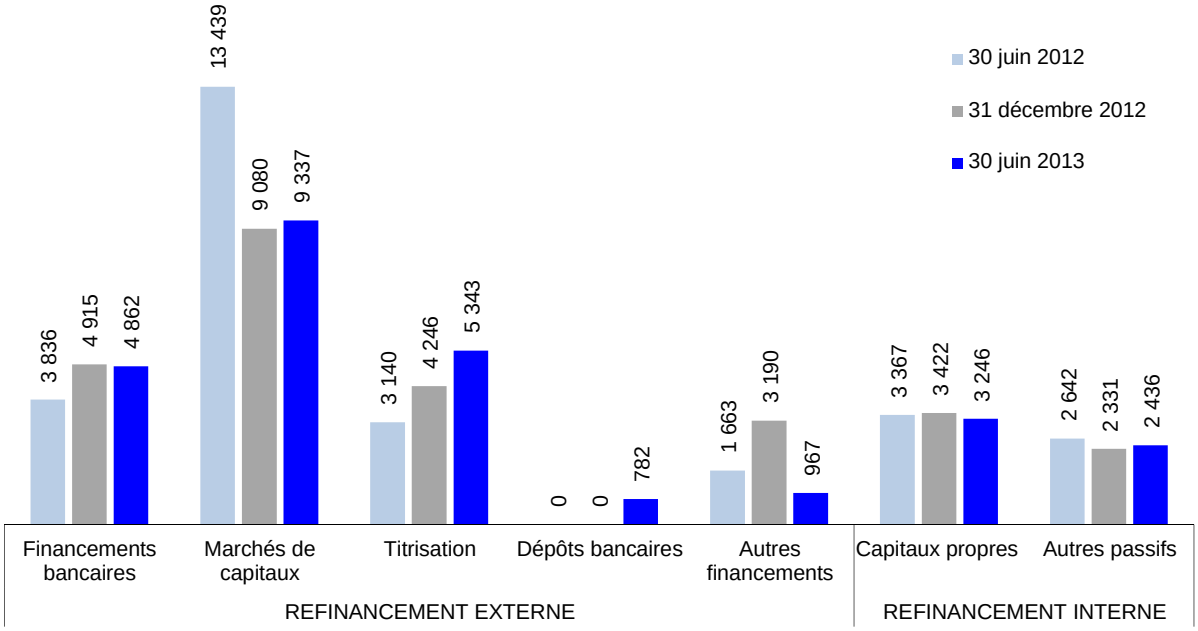

MARCHÉS DE CAPITAUX (en millions d'euros)

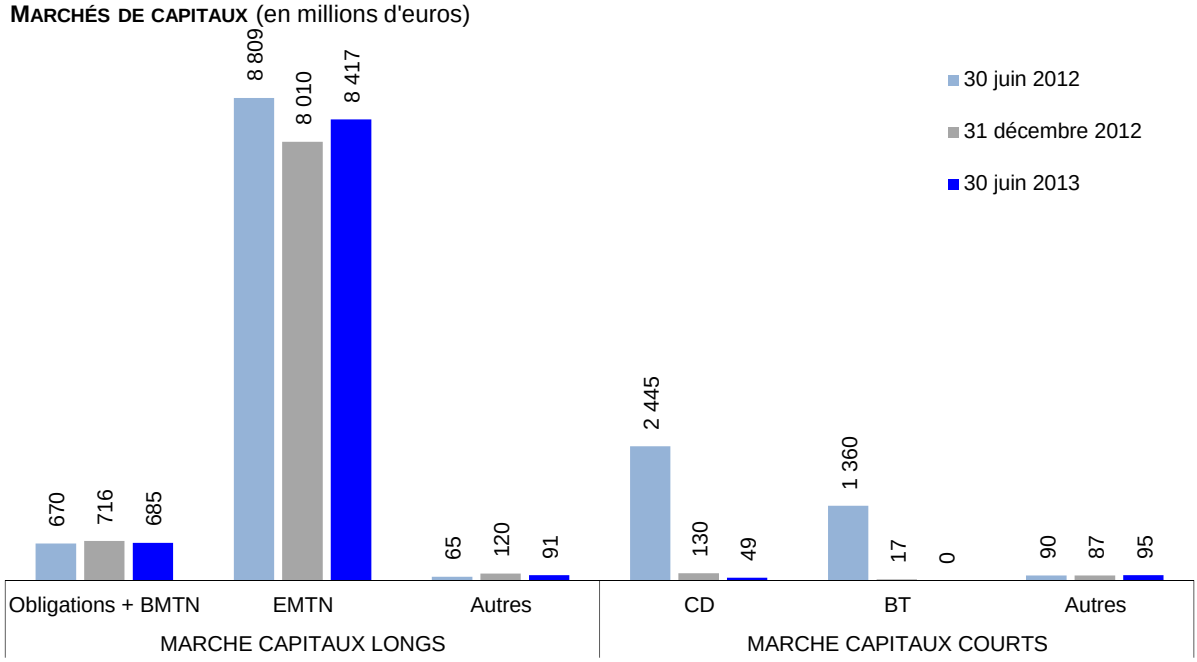

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se refinancer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de la part de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie. L'Etat français a notifié cette garantie à la Commission européenne le 7 janvier 2013.

Banque PSA Finance a réalisé une émission obligataire de 1 200 millions d'euros le 25 mars 2013. Cette émission obligataire a fait l'objet d'une garantie par l'Etat français à première demande qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation donnée par la Commission européenne à titre temporaire le 11 février 2013. Le processus d'instruction par la Commission européenne, au titre du contrôle des aides d'Etat à la restructuration, est en cours en vue de l'autorisation définitive de la garantie de l'Etat français aux financements émis par Banque PSA Finance, pour un plafond total de 7 milliards d'euros en principal.

Parallèlement BPF a signé un nouveau club deal le 11 janvier 2013 avec son pool bancaire pour obtenir des durées d'engagements et de financements similaires à celles attendues via la garantie de l'Etat sur les émissions obligataires nouvelles. Ces renouvellements ont permis de maintenir les ressources bancaires de Banque PSA Finance. Les lignes tirées représentent au 30 juin 2013 4 862 millions d'euros contre 4 915 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Banque PSA Finance a également engagé fin 2012 une refonte de ses lignes syndiquées destinée à étendre la maturité de ses lignes de sécurité revolving, pour un montant de 3 milliards à trois ans, et à mettre en place un crédit à terme d'une maturité maximale de cinq ans. La première extension a été réalisée fin décembre 2012, la seconde, réalisée au moyen d'une Forward Start Facility, a été signée le 11 janvier 2013. A cette même date a également été signé le crédit à terme, d'un montant de 4 099 millions d'euros, auprès d'un pool bancaire large et international.

Enfin, Banque PSA Finance a obtenu en avril 2013 un prêt bancaire collatéralisé par des créances de vente à crédit belges générant un financement de 92 millions d'euros à l'origine.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux à court et moyen terme ont augmenté, passant de 9 080 millions d'euros au 31 décembre 2012 à 9 337 millions d'euros au 30 juin 2013.

Avec l'émission obligataire du 25 mars 2013 réalisée pour un montant de 1 200 millions d'euros, de maturité de trois ans avec la garantie à première demande de l'Etat français, l'encours d'EMTN, BMTN et assimilés de Banque PSA Finance s'élève à 9 193 millions d'euros au 30 juin 2013 (contre 8 846 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Par ailleurs, Banque PSA Finance a réalisé trois nouvelles opérations de titrisation sur le premier semestre 2013 dans deux pays (France et Allemagne) pour un montant total à l'origine de 1 361 millions d'euros de titres senior (cf. Note 14.2 des comptes consolidés).

En avril 2013, la filiale Sofira a cédé au fonds Auto ABS DFP Master Compartment France 2013 818 millions d'euros de créances de financement de stock aux Réseaux, pour un montant de 808 millions d'euros après décote. Le fonds a émis des obligations de classe A notées Aaa/AAA (550 millions d'euros), des obligations de classe S notées Aaa/AAA (30 millions d'euros) et des obligations de classe B (228 millions d'euros).

En mai 2013, la succursale allemande de Banque PSA Finance a cédé au FCT Auto ABS 2013-1 des créances pour un montant de 477 millions d'euros correspondant aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (361 millions d'euros) et des obligations de classe B (116 millions d'euros).

En juin 2013, la filiale Crédipar a cédé 495 millions d'euros de créances de financement automobile au FCT Auto ABS 2013-2. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (450 millions d'euros), des obligations mezzanine de classe B notées A+/A2 (20 millions d'euros) et des obligations de classe C (25 millions d'euros).

L'encours des titrisations placées dans le marché (y compris FIDC Brésil) a progressé de 4 246 millions d'euros au 31 décembre 2012 à 5 344 millions d'euros au 30 juin 2013. L'ensemble des transactions de titrisation est consolidé et reporté au bilan de la banque. Le montant total des créances vendues à des structures de titrisation s'est établi à 8 015 millions d'euros au 30 juin 2013 et 6 742 millions d'euros au 31 décembre 2012 (cf. Note 8.3 des comptes consolidés). En complément des titrisations, les financements collatéralisés auprès de la BCE ont représenté au 30 juin 2013 un montant de 700 millions d'euros (cf. Note 12 des comptes consolidés) contre 2 900 millions d'euros au 31 décembre 2012. Le montant total des créances clientèles déposées en collatéral auprès de la BCE s'est établi à 1 807 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 3 704 millions d'euros au 31 décembre 2012 (cf. Note 19.1 des comptes consolidés).

Le renouvellement des lignes bancaires, associé aux actions de titrisation, de collatéralisation et à l'émission obligataire avec garantie de l'Etat réalisée en mars 2013, assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois.

1.4.4 Sécurité de la liquidité

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en terme de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de refinancement.

La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus a représenté 97% des financements au 30 juin 2013 contre 85% au 31 décembre 2012, assurant une couverture solide contre le risque de liquidité.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final. La maturité moyenne des financements à moyen et long terme mis en place en 2013 est d'environ 2,8 ans.

Banque PSA Finance cherche à maintenir en permanence un certain niveau de liquidité dans son bilan ainsi que des lignes bilatérales revolving et de back up syndiquées pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de refinancement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2013, la réserve de liquidité (liquidités placées disponibles) représentait 1 003 millions d'euros (cf. Note 19.3 des comptes consolidés).

Banque PSA Finance détient des facilités de crédit engagées inutilisées à hauteur de 6 215 millions d'euros dont 3 400 millions d'euros de back up syndiquées (cf. Note 19. 2 des comptes consolidés).

Au 30 juin 2013, ces lignes de sécurité syndiquées sont réparties en quatre échéances, juin 2014, décembre 2014, décembre 2015 et janvier 2016 respectivement pour 184, 216, 1 784 et 1 216 millions d'euros. Elles ont été conclues auprès de syndicats de banques, constitués d'établissements bancaires de tout premier plan. Ces lignes de backup syndiquées n'ont pas été tirées au 30 juin 2013.

Ces facilités de crédit, en vie au 30 juin 2013, n'obligent pas BPF à respecter des obligations en matière de constitution de sûretés, défaillance et clauses similaires, au-delà des pratiques de marché. Elles impliquent pour Banque PSA Finance, l'annulation de ces facilités de crédit, si Peugeot S.A. ne détient pas de manière directe ou indirecte une majorité des actions en circulation de la banque. Sur ces facilités, BPF devra respecter des covenants additionnels qui sont de disposer d'une possibilité d'utilisation d'une garantie de l'Etat sur les émissions obligataires euros et de respecter un ratio de fonds propre Common Equity Tier One pour un minimum de 11%.

Au 30 juin 2013, BPF détient sur ses clients des engagements de financements donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 1 371 millions d'euros, en baisse par rapport aux 1 426 millions à fin décembre 2012. En outre, le montant des engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle se monte à 77 millions d'euros contre 81 millions à fin décembre 2012 (cf. Note 19.1 des comptes consolidés).

1.4.5 Notations de crédits

Après la publication le 13 février 2013 des résultats annuels 2012, l'agence Standard & Poor's a abaissé la notation Long terme de Banque PSA Finance en date du 14 février 2013, de BBB- (perspective négative) à BB+ (perspective négative) et la notation court terme de A3 à B. Le 19 février 2013, l'agence de notation Moody's a placé la notation de Banque PSA Finance sous revue pour possible dégradation. Le 16 avril 2013, elle a abaissé la notation long terme de Banque PSA Finance de Baa3 à Ba1 (perspective stable) et la notation court terme de P3 à Not prime.

Par conséquent, les notations long terme et court terme de Banque PSA Finance s'établissent, chez Moody's Investors Service et Standard & Poor's, à Ba1/Not Prime (perspective stable) et BB+ (perspective négative)/ B respectivement.

Les deux notations actuelles maintiennent la banque dans la catégorie non investment grade, soit deux et trois crans au-dessus des notations de Peugeot SA, en fonction des agences de rating.

Cependant, les émissions obligataires de Banque PSA Finance assorties de la garantie de l'Etat français bénéficient du rating du souverain français, soit AA+/Aa1 par respectivement l'agence de notation Standard & Poor's et Moody's pour l'émission obligataire de 1 200 millions d'euros réalisée le 25 mars 2013 à échéance avril 2016.

Les agences de notation considèrent que quatre facteurs pourraient conduire à une renotation à la baisse de la note à long terme de Banque PSA Finance : une dégradation du coût du risque, une dégradation de la note de son actionnaire le groupe PSA Peugeot Citroën, une issue négative suite à l'examen par la Commission européenne de la garantie accordée par l'Etat français à Banque PSA Finance, et/ou tout autre élément qui conduirait à revoir défavorablement l'évaluation du support systématique dont bénéficie Banque PSA Finance.

1.4.6 Fonds propres et exigences en fonds propres

Au 6 avril 2009, Banque PSA Finance a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel l'autorisation d'utiliser les approches internes « avancées » du risque de crédit (IRBA) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille Retail ainsi que les approches internes « fondation » du risque de crédit (IRBF) pour le portefeuille Corporate. Cette mesure est effective depuis le 1er janvier 2009 en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne et au Portugal. L'autorisation a également été reçue en 2010 d'utiliser les méthodes IRBF et IRBA en Italie, et en 2011 en Belgique et aux Pays-Bas.

Les autorisations données par l'ACP couvrent maintenant les activités et marchés principaux sur lesquels BPF opère, et les méthodes internes utilisées devraient être progressivement déployées dans les autres filiales. La banque est aujourd'hui engagée dans le processus de validation de ses méthodes de calcul internes au Brésil, pour lequel elle a déposé un dossier auprès de l'ACP.

Les fonds propres prudentiels consolidés de Banque PSA Finance sont calculés conformément au règlement n°90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF). La détermination des exigences de fonds propres et du ratio de fonds propres est opérée conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 février 2007 et du Règlement CRBF 90-02. Par application de cette réglementation, la différence négative entre le montant des dépréciations et des pertes attendues (calculée par méthode statistique) est déduite des fonds propres de base (Common Equity Tier One). La différence, si elle est positive, est ajoutée aux fonds propres complémentaires dans la limite de 0,6% des risques pondérés obtenus par la méthode de notation interne.

Le règlement CRBF n°90-02 dispose que les prêts accordés aux dirigeants ou actionnaires principaux doivent être déduits des fonds propres règlementaires sauf si l'emprunteur détient une cote plus favorable que 4 sur l'échelle de la Banque de France ou une notation investment grade de la part d'une agence de notation reconnue. A ce jour, le groupe PSA Peugeot Citroën remplit ces conditions sur la base de ses notations Banque de France. Cependant, ses notations établies par Standard & Poor's, Moody's et Fitch sont actuellement en deçà de l'investment grade. L'exposition totale aux risques pondérés de Banque PSA Finance au groupe PSA Peugeot Citroën s'élève à 269,3 millions d'euros au 31 décembre 2012.

BPF se maintient dans une position financière robuste. Au 31 décembre 2012, le ratio de fonds propres Bâle II au titre du pilier I atteignait ainsi 13,13%.

Les fonds propres prudentiels consolidés de la banque étant constitués exclusivement de capitaux propres ordinaires, les changements de définition du Common Equity Tier One attendus avec l'implémentation des standards Bâle III en 2014 ne devraient pas avoir d'impact significatif.

Avant retraitement de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues, l'excédent théorique de fonds propres était de 1 214 millions d'euros à fin décembre 2012, sur la base de fonds propres prudentiels consolidés de 2 806 millions d'euros. Après déduction de cet écart, les fonds propres de base ressortaient à 2 613 millions d'euros et les exigences de fonds propres s'établissaient à 1 592 millions d'euros.

Le risque opérationnel est traité en méthode standard, l'exigence en fonds propres est ainsi calculée à partir de l'application d'un ratio de 12% sur le produit net bancaire retail et un ratio de 15% sur le PNB des autres segments d'actifs. Le risque de change correspond aux dotations sur les succursales et filiales qui ne bénéficient pas d'une exemption de la part du Secrétariat Général de l'ACP (SGACP).

Compte tenu d'une exemption désormais totale obtenue en novembre 2012, il n'y a pas d'Exigence en Fonds Propres pour BPF sur ce risque de change.

Par ailleurs, conformément aux instructions du SGACP, comme les exigences en fonds propres Bâle II de BPF sont supérieures au plancher de 80% des exigences Bâle I, il n'y a pas d'exigences additionnelles de Fonds Propres au titre des niveaux planchers.

Calcul des exigences de fonds propres (EFP)

(en millions d'euros)	8 pays IRB 31 décembre 2012	8 pays IRB 30 juin 2012
Risque de crédit		
Méthode standard	540	569
Méthode de Notation Interne Fondation (IRBF)	388	440
Méthode de Notation Interne Avancée (IRBA)	523	509
s/s total	**1 451**	**1 518**
EFP au titre du risque opérationnel (méthode standard)	141	138
EFP au titre du risque de change (titres participation hors Zone Euro)	0	25
Total des Exigences de Fonds Propres Bâles II (A)	**1 592**	**1 681**
Base équivalent risques : (A)/0,08=(B)	19 900	21 013
Fonds propres prudentiels avant ajustement réglementaire	2 806	2 931
Ajustement réglementaire/IRB: Perte attendue vs Provision comptable	-193	-216
Fonds propres prudentiels Bâle II (C)	**2 613**	**2 715**
Taux Bâle II : (C)/(B)	**13,13%**	**12,92%**

1.5 Facteurs de risque et gestion des risques

Les principaux facteurs de risque auxquels Banque PSA Finance peut être exposé, ainsi que les méthodes appliquées en matière de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques, sont présentés pages 38 et suivantes du Rapport annuel 2012 (Chapitre 1.6 Facteurs de Risque et gestion des risques) et comprennent notamment :

- Le risque d'activité
- Le risque de crédit des portefeuilles retail et corporate
- Les risques financiers et le risque de marché, les risques financiers comprenant le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt du portefeuille des crédits, le risque de contrepartie et le risque de change
- Les risques liés aux opérations de titrisation
- Le risque de concentration qui est abordé sous trois angles : la concentration individuelle des crédits en portefeuille, la concentration sectorielle des clients corporate flotte et entreprise hors corporate flotte et la concentration des refinancements bancaires accordés à BPF
- Les risques opérationnels, de non-conformité et de réputation
- Les risques spécifiques à l'activité des sociétés d'assurance
- La corrélation entre Banque PSA Finance et son actionnaire

Les facteurs de risque ainsi que leurs modes de gestion sont identiques à ceux décrits au titre de l'exercice 2012. Toutefois en matière de risque de liquidité et par rapport à la situation décrite à fin 2012, le lancement d'une activité de livret d'épargne offert à la clientèle des particuliers permet de réduire le niveau de risque de BPF en diversifiant ses sources de refinancement.

Par ailleurs, à la demande du Comité d'audit de BPF, il a été précisé dans la charte interne décrivant la gestion des risques de BPF que la couverture par anticipation du risque de taux quand elle se faisait sous forme d'options ne pouvait être constituée que par des achats d'options.

SENSIBILITE A UNE HAUSSE DES TAUX DE 1% (en milliers d'euros)

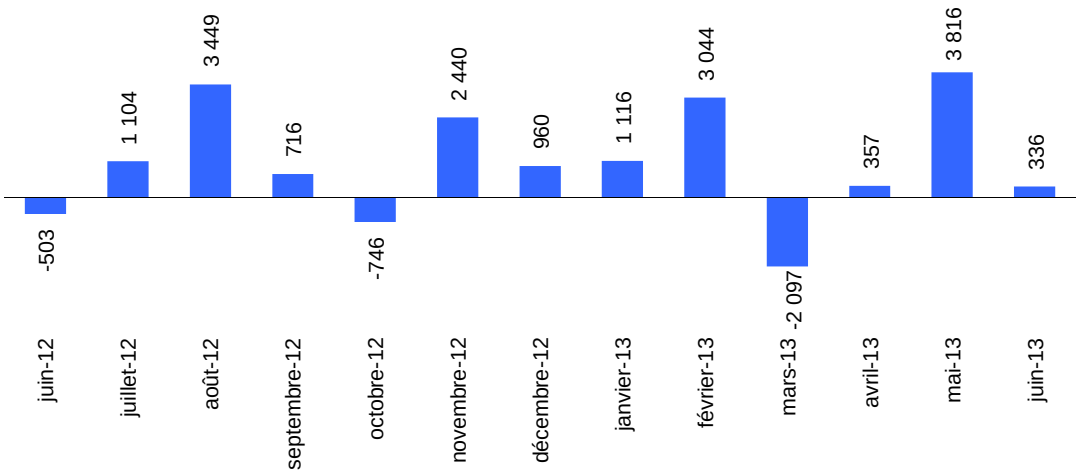

LES 10 PRINCIPALES EXPOSITIONS PONDEREES EN MATIERE DE RISQUE DE CREDIT

(Montants exprimés en millions d'euros, hors groupe PSA Peugeot Citroën)

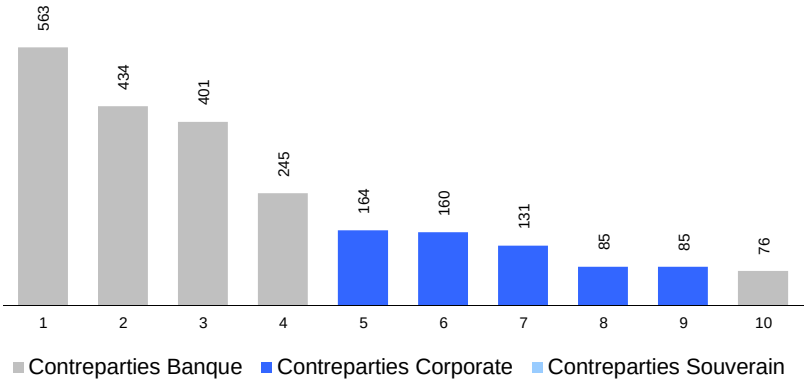

1.6 Contrôle interne

Conformément au règlement 97-02, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par Banque PSA Finance s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Banque PSA Finance a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La charte de contrôle interne de la banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la banque.

1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent

1.6.1.1 Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Les contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

1.6.1.2 Le contrôle permanent

Contrôle de deuxième niveau, ses différentes missions concernent le contrôle de la conformité ainsi que le contrôle des risques opérationnels des sociétés financières, des entités Assurance et des structures centrales, y compris celui des prestations assurées par le groupe PSA Peugeot Citroën pour le compte de Banque PSA Finance, c'est-à-dire les activités de refinancement et de la trésorerie. Il est donc organisé en trois départements :

- Contrôle de la conformité ;
- Contrôle des risques opérationnels des sociétés financières et des structures centrales ;
- Contrôle des risques opérationnels comptables et des prestations externalisées.

1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, contrôle de 3e niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il est exercé par les équipes d'audit sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités de la banque, y compris les prestataires essentiels.

1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif : le Conseil d'Administration et le comité de direction de BPF, notamment par la tenue de comités dédiés.

2 COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013

2.1. Bilan consolidé 24

2.2. Compte de résultat consolidé 25

2.3. Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres 26

2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires 27

2.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés 28

2.6. Notes aux états financiers consolidés 29

2.7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 61

2.1 Bilan consolidé

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Actif		
Caisse, banques centrales, CCP (Note 4)	621	18
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 5)	826	1 407
Instruments dérivés de couverture (Note 6)	304	327
Actifs financiers disponibles à la vente	11	12
Prêts et créances sur les établissements de crédit (Note 7)	1 721	1 221
Prêts et créances sur la clientèle (Notes 8, 24 et 26)	22 369	23 061
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 17.5)	36	85
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôts courants (Note 25.1)	30	62
Actifs d'impôts différés (Note 25.1)	145	140
Comptes de régularisation et actifs divers	679	622
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 9)	51	46
Immobilisations corporelles	16	14
Immobilisations incorporelles	81	86
Ecarts d'acquisition	83	83
Total de l'actif (Note 26)	**26 973**	**27 184**

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Passif		
Banques centrales, CCP	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 10)	1	2
Instruments dérivés de couverture (Note 11)	93	114
Dettes envers les établissements de crédit (Notes 12 et 26)	5 829	8 105
Dettes envers la clientèle (Note 13)	1 169	367
Dettes représentées par un titre (Notes 14 et 26)	14 680	13 326
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 17.5)	139	226
Passifs d'impôts courants (Note 25.1)	51	54
Passifs d'impôts différés (Note 25.1)	388	391
Comptes de régularisation et passifs divers	1 278	1 082
Provisions techniques des contrats d'assurance (Note 15.1)	48	41
Provisions (Note 16)	51	54
Dettes subordonnées	-	-
Capitaux propres	3 246	3 422
- Capitaux propres part du groupe	3 208	3 384
- Capital et réserves liées	835	835
- Réserves consolidées	2 384	2 384
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(155)	(116)
- Résultat net - part du groupe	144	281
- Intérêts minoritaires	38	38
Total du passif (Note 26)	**26 973**	**27 184**

2.2 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (Note 26.2)	**716**	**827**	**1 590**
- Intérêts et produits au coût amorti (Notes 20 et 26.3)	742	820	1 608
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux (Note 17.5)	(49)	24	12
- Intérêts des instruments financiers de couverture	(40)	(24)	(70)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture (Note 17.5)	50	(25)	(12)
- Intérêts et charges assimilées	(8)	(2)	(3)
- Autres produits et charges	21	34	55
Intérêts et produits nets de placements (Note 26.2)	**7**	**13**	**21**
- Intérêts et dividendes sur titres de placements	7	12	20
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur (Note 17.6)	-	-	-
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement	-	1	1
- Frais d'acquisition	-	-	-
Coût net de refinancement (Note 26.2)	**(351)**	**(377)**	**(696)**
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires	6	8	13
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits (Note 21)	(110)	(98)	(192)
- Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre (Note 22)	(229)	(278)	(523)
- Charges sur engagements de financement reçus	(55)	(30)	(58)
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux (Note 17.5)	88	(41)	(42)
- Intérêts des instruments financiers de couverture	49	30	81
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture (Note 17.5)	(89)	43	49
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur (Note 17.6)	-	-	-
- Frais d'émission	(11)	(11)	(24)
Gains et pertes nets sur opérations de trading	**2**	**(2)**	**(2)**
- Opérations de taux (Note 17.6)	2	(3)	(4)
- Opérations de change	-	1	2
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	**-**	**-**	**-**
Marge sur prestations de services d'assurance (Note 15.3)	**53**	**46**	**96**
- Primes acquises	70	61	128
- Charges de prestations	(17)	(15)	(32)
Marge sur autres prestations de services	**31**	**35**	**66**
- Produits	47	50	97
- Charges	(16)	(15)	(31)
Produit Net Bancaire (Notes 26.2 et 26.3)	**458**	**542**	**1 075**
Charges générales d'exploitation (Note 23)	**(182)**	**(184)**	**(375)**
- Personnel	(75)	(75)	(148)
- Autres charges générales d'exploitation	(107)	(109)	(227)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(9)	(8)	(18)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	(2)	-	(1)
Résultat brut d'exploitation	**265**	**350**	**681**
Coût du risque (Notes 24, 26.2 et 26.3)	**(60)**	**(79)**	**(290)**
Résultat d'exploitation (Notes 26.2 et 26.3)	**205**	**271**	**391**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	5	7
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux (Note 16.1.E)	-	-	-
Produits des engagements sociaux (Note 16.1.E)	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	-	-	(1)
Résultat avant impôt	**209**	**276**	**397**
Impôt sur les bénéfices (Note 25)	(58)	(75)	(104)
Résultat net	**151**	**201**	**293**
- dont intérêts minoritaires	7	6	12
- dont part du groupe	144	195	281
Résultat par action (en euros)	*13,0*	*17,6*	*25,3*

2.3 Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30.06.2013 Avant impôts	30.06.2013 Impôts	30.06.2013 Après impôts	30.06.2012 Avant impôts	30.06.2012 Impôts	30.06.2012 Après impôts	31.12.2012 Avant impôts	31.12.2012 Impôts	31.12.2012 Après impôts
Résultat	209	(58)	**151**	276	(75)	**201**	397	(104)	**293**
- dont intérêts minoritaires			*7*			*6*			*12*
Eléments recyclables par résultat									
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (1)(2)	7	(2)	**5**	(4)	1	**(3)**	(19)	6	**(13)**
- dont évaluation reprise en résultat net	*(3)*	*1*	***(2)***	*(4)*	*1*	***(3)***	*(7)*	*2*	***(5)***
- dont évaluation directe par capitaux propres	*10*	*(3)*	**7**	-	-	**-**	*(12)*	*4*	***(8)***
Ecart de conversion	(48)	-	**(48)**	4	-	**4**	(18)	-	**(18)**
Total des éléments recyclables par résultat	(41)	(2)	**(43)**	-	1	**1**	(37)	6	**(31)**
- dont intérêts minoritaires			*(2)*			-			*(4)*
Eléments non recyclables par résultat									
Ecarts actuariels sur engagements de retraite (3)	2	-	**2**	-	-	**-**	(6)	2	**(4)**
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(39)	(2)	**(41)**	-	1	**1**	(43)	8	**(35)**
- dont intérêts minoritaires			*-*			-			*-*
Total Résultat et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	170	(60)	**110**	276	(74)	**202**	354	(96)	**258**
- dont intérêts minoritaires			*5*			*6*			*8*
- dont part du groupe			*105*			*196*			*250*

(1) Les montants constatés en capitaux propres au titre de la couverture en Cash Flow Hegde, ainsi que l'impôt différé associé, sont recyclés en résultat lorsque l'élément couvert impacte le résultat.

(2) Dont +10,1 millions d'euros au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture au 30 juin 2013 (-10,8 millions d'euros au 31 décembre 2012).

(3) La révision de la norme IAS 19 - Avantages au personnel est d'application obligatoire au 1er janvier 2013 et rétrospective (cf. Note 2).

2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	Capital et réserves liées (1)			Réserves consolidées	Produits et charges compta-bilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission, d'apport et de fusion	Réserve légale et autres réserves						
Capitaux propres au 31 décembre 2011	**177**	**340**	**318**	**2 571**	**(84)**	**345**	**3 667**	**30**	**3 697**
Première application IAS 19R :									
Ecarts actuariels sur engagements de retraite (4)					(1)		(1)	-	(1)
Capitaux propres au 1er janvier 2012	**177**	**340**	**318**	**2 571**	**(85)**	**345**	**3 666**	**30**	**3 696**
Affectation du résultat de l'exercice précédent				(187)		(345)	(532)	-	(532)
Résultat avant affectation				-		195	195	6	201
Ecart de conversion					4		4	-	4
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (2)(3)					(4)		(4)	-	(4)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite (4)					-	-	-	-	-
Impôt différé sur réévaluation des instruments dérivés de couverture					1		1	-	1
Impôt différé sur écarts actuariels sur engagements de retraite (4)					-	-	-	-	-
Capitaux propres au 30 juin 2012	**177**	**340**	**318**	**2 384**	**(84)**	**195**	**3 330**	**36**	**3 366**
Résultat avant affectation				-		86	86	6	92
Ecart de conversion					(19)		(19)	(3)	(22)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (2)(3)					(14)		(14)	(1)	(15)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite (4)					(6)	-	(6)	-	(6)
Impôt différé sur réévaluation des instruments dérivés de couverture					5		5	-	5
Impôt différé sur écarts actuariels sur engagements de retraite (4)					2	-	2	-	2
Capitaux propres au 31 décembre 2012	**177**	**340**	**318**	**2 384**	**(116)**	**281**	**3 384**	**38**	**3 422**
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-		(281)	(281)	(5)	(286)
Résultat avant affectation						144	144	7	151
Ecart de conversion					(46)		(46)	(2)	(48)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (2)(3)					7		7	-	7
Ecarts actuariels sur engagements de retraite (4)					2		2	-	2
Impôt différé sur réévaluation des instruments dérivés de couverture					(2)		(2)	-	(2)
Impôt différé sur écarts actuariels sur engagements de retraite (4)					-	-	-	-	-
Autres					-		-		-
Capitaux propres au 30 juin 2013	**177**	**340**	**318**	**2 384**	**(155)**	**144**	**3 208**	**38**	**3 246**

Le capital social de 177 millions d'euros, intégralement libéré, est composé de 11 088 000 actions émises. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période.

(1) Comprend le capital, les primes et les réserves de la société mère.

(2) Comprend les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie, principalement les swaptions. La valeur intrinsèque des swaptions à l'échéance est étalée sur la durée du swap externe mis en place en couverture de l'encours de crédit correspondant (dans le cadre de la couverture de juste valeur). La part de résultat constatée sur la période est un produit de 2,5 millions d'euros au 30 juin 2013 (cf. Note 17.2).

(3) Dont +10,1 millions d'euros au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture au 30 juin 2013 (-10,8 millions d'euros au 31 décembre 2012).

(4) La révision de la norme IAS 19 - Avantages au personnel est d'application obligatoire au 1er janvier 2013 et rétrospective (cf. Note 2).

2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Résultat net revenant à Banque PSA Finance	**144**	**195**	**281**
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie			
- Intérêts minoritaires inclus dans les résultats des filiales consolidées	7	6	12
- Résultat net des entreprises mises en équivalence, net des dividendes reçus	(4)	(5)	(7)
- Variation des autres provisions et amortissements	16	14	38
- Variation des impôts différés	(11)	(32)	(35)
- Résultats sur cessions	-	-	1
Marge brute d'autofinancement	**152**	**178**	**290**
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	164	(14)	(193)
- dettes envers les établissements de crédit	(2 144)	432	3 097
Variation des créances sur la clientèle	457	(414)	1 152
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	822	-	25
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	(82)	89	124
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	(1)	(3)	(2)
- instruments dérivés de couverture	12	(77)	(18)
- dettes représentées par un titre	1 378	(221)	(3 407)
Variation des autres actifs d'exploitation	(48)	(151)	(101)
Variation des autres passifs d'exploitation	218	390	84
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**928**	**209**	**1 051**
Acquisitions de filiales	-	-	(10)
Cessions de filiales	-	-	21
Acquisitions d'immobilisations	(11)	(10)	(19)
Cessions d'immobilisations	4	4	6
Effet des variations de périmètre	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(7)**	**(6)**	**(2)**
Dividendes versés au groupe PSA Peugeot Citroën	(286)	(532)	(532)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières	**(286)**	**(532)**	**(532)**
Effets des variations de cours de change	(8)	2	(2)
Variation de la trésorerie	**627**	**(327)**	**515**
Trésorerie à l'ouverture	**1 669**	**1 154**	**1 154**
Caisse, Banques centrales, CCP	18	23	23
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	649	300	300
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 002	831	831
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	-	-	-
Trésorerie à la clôture	**2 296**	**827**	**1 669**
Caisse, Banques centrales, CCP (Note 4)	621	22	18
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (Note 5)	1	1	649
Comptes courants et prêts au jour le jour (Note 7)	1 504	804	1 002
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (Note 7)	170	-	-

2.6 Notes aux états financiers consolidés

Notes annexes

Note 1	Faits marquants de la période et structure du Groupe	**30**
Note 2	Principes comptables	**31**
Note 3	Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés	**33**
Note 4	Caisse, banques centrales, CCP	**34**
Note 5	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**34**
Note 6	Instruments dérivés de couverture - actifs	**35**
Note 7	Prêts et créances sur les établissements de crédit	**35**
Note 8	Prêts et créances sur la clientèle	**36**
Note 9	Participations dans les entreprises mises en équivalence	**38**
Note 10	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**38**
Note 11	Instruments dérivés de couverture - passifs	**38**
Note 12	Dettes envers les établissements de crédit	**39**
Note 13	Dettes envers la clientèle	**39**
Note 14	Dettes représentées par un titre	**40**
Note 15	Activités d'assurance	**42**
Note 16	Provisions	**44**
Note 17	Instruments financiers à terme	**45**
Note 18	Juste valeur des actifs et passifs financiers	**50**
Note 19	Autres engagements	**51**
Note 20	Intérêts et produits au coût amorti	**53**
Note 21	Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit	**53**
Note 22	Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre	**53**
Note 23	Charges générales d'exploitation	**53**
Note 24	Coût du risque	**54**
Note 25	Impôt sur les bénéfices	**56**
Note 26	Information sectorielle	**58**
Note 27	Evénements postérieurs à la clôture	**60**

Note 1 Faits marquants de la période et structure du Groupe

A. Faits marquants de la période

Renouvellement des lignes de financement bancaire

Banque PSA Finance a signé le 11 janvier 2013 un nouveau Term-loan syndiqué de 4 099 millions d'euros, avec une maturité de 5 ans, à laquelle participent 19 banques de 8 pays différents.

Dans le cadre de la rationalisation et de l'extension de ses lignes de sécurité, Banque PSA Finance a signé le même jour la prolongation d'une ligne de back up syndiquée de 1 200 millions d'euros, avec une maturité étendue à janvier 2016. Par ailleurs, Banque PSA Finance a exercé son option d'extension de la ligne de back up syndiquée de 2 milliards d'euros, signée en décembre 2011 et à maturité décembre 2014, pour porter la maturité à décembre 2015 à hauteur de 1,8 milliards d'euros, le solde restant à maturité décembre 2014.

Ces contrats signés font l'objet de clauses additionnelles d'exigibilité anticipée qui s'ajoutent aux covenants préexistants : l'interdiction de financer PSA au-delà de 500 millions d'euros, le respect d'un ratio de fonds propres « Common Equity Tier One » de 11% minimum et la nécessité de disposer de la garantie de l'Etat sur les émissions obligataires des trois prochaines années. Au cas où la garantie de l'Etat ne serait pas approuvée par la Commission européenne avant le 31 août 2013, Banque PSA Finance renégociera avant le 30 novembre 2013 avec son pool de banques la part non tirée du Term-loan et les lignes de back up syndiquées, et au cas où aucun nouvel accord ne serait trouvé, les lignes seraient annulées et les tirages du Term-loan deviendraient amortissables jusqu'au début 2016 (cf. Note 19.2).

Enfin, Banque PSA Finance a également obtenu des engagements de renouvellement de la majorité des lignes de crédit bilatérales revolving.

Nouveaux financements et garantie de l'Etat français

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se refinancer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de la part de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie. L'Etat français a notifié cette garantie à la Commission européenne le 7 janvier 2013.

Banque PSA Finance a réalisé une émission obligataire de 1 200 millions d'euros le 25 mars 2013 et trois opérations de titrisation.

L'émission obligataire de Banque PSA Finance a fait l'objet d'une garantie par l'Etat français à première demande qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation donnée par la Commission européenne à titre temporaire le 11 février 2013.
Le processus d'instruction par la Commission européenne, au titre du contrôle des aides d'Etat à la restructuration, est en cours en vue de l'autorisation définitive de la garantie de l'Etat français aux financements émis par Banque PSA Finance, pour un plafond total de 7 milliards d'euros en principal.

Afin de compléter ses sources de financement, PSA Banque, nouvelle marque de l'activité d'épargne en ligne de Banque PSA Finance, a lancé en mars 2013 « DISTINGO », une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France, qui représente un encours au 30 juin 2013 de 782 millions d'euros.

Les lignes bancaires, associées aux actions de titrisation, de collatéralisation et à l'émission obligataire réalisée en mars 2013, assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois (cf. Note 19.4).

B. Evolution du périmètre

En février 2013, la filiale Crédipar a procédé au rachat anticipé des créances cédées en 2007 au FCC Auto ABS 2007-1. Il a été procédé en conséquence à la liquidation anticipée de ce compartiment. Le FCC étant consolidé, cette opération est neutre sur les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

En avril 2013, la filiale Sofira a cédé au fonds Auto ABS DFP Master Compartment France 2013 818 millions d'euros de créances de financement de stock aux Réseaux, pour un montant de 808 millions d'euros après décote. Le fonds a émis des obligations de classe A notées Aaa/AAA (550 millions d'euros), des obligations de classe S notées Aaa/AAA (30 millions d'euros) et des obligations de classe B (228 millions d'euros). La filiale conserve l'essentiel des résultats opérationnels attachés aux créances cédées au fonds. En conséquence, ce dernier est consolidé par intégration globale depuis avril 2013.

En mai 2013, la succursale allemande de Banque PSA Finance a cédé au FCT Auto ABS 2013-1 des créances pour un montant de 478 millions d'euros correspondant aux loyers futurs de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (362 millions d'euros) et des obligations de classe B (116 millions d'euros). La succursale conserve l'essentiel des résultats opérationnels attachés aux créances cédées au fonds. En conséquence, ce dernier est consolidé par intégration globale depuis mai 2013.

En juin 2013, la filiale Crédipar a cédé 495 millions d'euros de créances de financement automobile au FCT Auto ABS 2013-2. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (450 millions d'euros), des obligations mezzanine de classe B notées A+/A2 (20 millions d'euros) et des obligations de classe C (25 millions d'euros). La filiale conserve l'essentiel des résultats opérationnels attachés aux créances cédées au fonds. En conséquence, ce dernier est consolidé par intégration globale depuis juin 2013.

Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2013 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2012.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2013 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, à l'exception de l'application des nouveaux textes obligatoires : cf. ci-après le paragraphe « Nouveaux textes d'application obligatoire au 1er janvier 2013 ».

En application du Règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales à partir du 1er janvier 2005, le groupe Banque PSA Finance a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire à cette date.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Nouveaux textes d'application obligatoire au 1er janvier 2013

Les nouveaux textes d'application obligatoire au 1er janvier 2013 et appliqués par le groupe Banque PSA Finance sont les suivants :

- **Amendement IAS 19** – Avantages au personnel. Cet amendement supprime notamment la possibilité retenue précédemment par le groupe, d'appliquer la méthode du corridor. Ceci a conduit à comptabiliser immédiatement l'ensemble des écarts actuariels et des coûts des services passés au passif du bilan. Les variations des écarts actuariels sont désormais systématiquement enregistrées en Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Le coût des services passés est désormais intégralement enregistré en résultat de la période. Cet amendement fixe également un taux de rendement des actifs financiers correspondant au taux d'actualisation utilisé pour calculer l'engagement net. En raison du caractère rétrospectif de cette révision de la norme IAS 19, les états financiers de l'exercice 2012 et du premier semestre 2012 ont été retraités en conformité avec ces nouveaux principes à des fins de comparaison. Les impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sont présentés dans la Note 3.

- **Amendement IAS 1** – Présentation des Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Cet amendement, adopté en 2012 par l'Union Européenne, a conduit à distinguer au sein de l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, les éléments qui seront recyclables en résultat des éléments qui ne seront jamais recyclables en résultat.

- **IFRS 13** – Evaluation à la juste valeur, qui précise comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans une autre norme IFRS. Ce texte n'a pas d'impact significatif sur les comptes du groupe Banque PSA Finance.

- **Amendement IFRS 7** – Compensations d'actifs financiers et de passifs financiers. Dans les comptes de Banque PSA Finance, cet amendement concerne principalement les conventions d'appels de marge sur dérivés de gré à gré. Les informations à fournir en annexes seront communiquées au 31 décembre 2013.

Les autres textes, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et non encore adoptés par l'Union européenne, sont sans impact sur les comptes semestriels du groupe BPF.

Textes non applicables obligatoirement en Union européenne au 1er janvier 2013

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et qui sont d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne, à l'exception :

- de la norme IAS 39, que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes du groupe Banque PSA Finance ;

- des normes IFRS 10, 11, 12 et des amendements aux normes IAS 27, 28 et 31, pour lesquels l'Union européenne a repoussé l'application obligatoire au 1er janvier 2014, avec application anticipée possible. Le groupe n'applique pas ces textes par anticipation. Les principes de ces textes sont décrits dans la note 2 des comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2012. L'impact chiffré de ces textes sur les comptes du groupe Banque PSA Finance est peu significatif.

L'impact potentiel des textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC d'application obligatoire en Union européenne aux exercices ouverts après le 1er janvier 2013, ou non encore adoptés par l'Union européenne est en cours d'analyse :

- **Amendement IAS 32** – Compensations d'actifs et de passifs financiers. Ce texte clarifie les règles de compensation de la norme IAS 32 existante. Ce texte a été adopté par l'Union européenne et sera obligatoire au 1er janvier 2014.

- **Interprétation IFRIC 21** – Prélèvements opérés par les autorités publiques. Ce texte précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être provisionnées. Ce texte n'est pas encore adopté par l'Union européenne au 30 juin 2013.

- **IFRS 9** – Instruments financiers, pour la phase "classification et évaluation" qui vise à remplacer une partie d'IAS 39 – Instruments Financiers. Cette norme concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, qui a porté exclusivement sur la classification et l'évaluation des actifs financiers. Ce texte n'est pas encore adopté par l'Union européenne au 30 juin 2013.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la société Banque PSA Finance et des sociétés françaises et étrangères composant le groupe Banque PSA Finance. Les comptes individuels de Banque PSA Finance, de ses filiales et succursales sont établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont, pour des raisons d'homogénéité, retraités avant d'être consolidés.

Le terme "entreprises liées" désigne toutes les entreprises présentes dans le périmètre de consolidation du groupe PSA Peugeot Citroën et intégrées globalement.

Les comptes consolidés semestriels du groupe Banque PSA Finance au 30 juin 2013 ainsi que les notes annexes y afférant ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2013.

Engagements de retraites

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite (Note 16.1). Le groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond à ces cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 – Avantages au personnel, dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :
- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de rotation du personnel.

Pour les principaux régimes, ces évaluations sont effectuées deux fois par an pour les clôtures semestrielles et annuelles, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts actuariels sont comptabilisés en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres », qui sont non recyclables dans le compte de résultat.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les effets des changements de régimes de retraite postérieurs au 1er janvier 2012 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Résultat d'exploitation ».

Ainsi, pour chaque plan à prestations définies, le groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Les fonds externes étant appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements comptabilisés et génèrent un actif en « Actifs divers ».

En outre, en cas d'obligation minimum de financement imposée par la loi ou par un règlement de plan de retraite, lorsque le groupe n'a pas un droit inconditionnel à remboursement sur les fonds au sens de l'interprétation IFRIC 14, le plafonnement de l'actif s'en trouve affecté. Que le plan soit en déficit ou en surplus, une provision complémentaire est comptabilisée au titre de la quote-part non disponible de la valeur actualisée des contributions minima afférentes à des services passés qui, une fois payées, après avoir comblé le déficit constaté au sens de la norme IAS 19, donneraient lieu à un surplus excédant le plafond déterminé conformément à cette norme.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme :
- du coût des services rendus et passés (en Résultat d'exploitation, en « Charges générales d'exploitation – Personnel »),
- de la charge de désactualisation de l'engagement nette du produit de rendement des actifs de couverture du plan (en Résultat hors exploitation, en « Produit ou Charges des engagements sociaux »). Ces deux composantes (désactualisation et rendement des actifs) sont déterminées sur la base du taux d'actualisation des engagements,
- et de la variation de la provision IFRIC 14 éventuelle (en Résultat hors exploitation, en « Produits ou Charges des engagements sociaux »).

Les engagements sociaux assimilés qui font l'objet d'un provisionnement sont, pour les filiales françaises et certaines filiales étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté.

Il n'y a plus d'engagement au titre de la dette résiduelle contractée en France auprès de la CRPB (Caisse de Retraite du Personnel Bancaire), les versements effectués à ce jour couvrant l'intégralité des droits acquis, selon les dernières estimations des experts faites en 2010.

Note 3 Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Amendement IAS 19 - Avantages au personnel

L'Amendement IAS 19 - Avantages au personnel s'applique de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 ainsi qu'aux exercices antérieurement présentés.

En raison du caractère rétrospectif de cette révision de la norme IAS 19, les états financiers de l'exercice 2012 et du premier semestre 2012 ont été retraités en conformité avec ces nouveaux principes à des fins de comparaison. Le principal effet sur les comptes consolidés au 1er janvier 2012 est une diminution des capitaux propres de 1 million d'euros provenant principalement d'une diminution des charges constatées d'avance pour retraite de 1 million d'euros, net d'impôts différés.

Les impacts des retraitements des comptes consolidés 2012 sont les suivants :

Bilan consolidé

(en millions d'euros)	31.12.2012 proforma	31.12.2012 publié	Impact 2012
Actif			
Comptes de régularisation et actifs divers	622	624	(2)
Total de l'actif	**27 184**	**27 186**	**(2)**

(en millions d'euros)	31.12.2012 proforma	31.12.2012 publié	Impact 2012
Passif			
Passifs d'impôts différés	391	392	(1)
Provisions	54	50	4
Capitaux propres	3 422	3 427	(5)
- Capitaux propres part du groupe	3 384	3 389	(5)
- Capital et réserves liées	835	835	-
- Réserves consolidées	2 384	2 384	-
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(116)	(111)	(5)
- Résultat net - part du groupe	281	281	-
- Intérêts minoritaires	38	38	-
Total du passif	**27 184**	**27 186**	**(2)**

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	30.06.2012 proforma	30.06.2012 publié	Impact Juin 2012
Résultat d'exploitation	**271**	**271**	**-**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	5	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	(2)	2
Produits des engagements sociaux	-	2	(2)
Autres éléments hors exploitation	-	-	-
Résultat avant impôt	**276**	**276**	**-**
Impôt sur les bénéfices	(75)	(75)	-
Résultat net	**201**	**201**	**-**
- dont intérêts minoritaires	6	6	-
- dont part du groupe	195	195	-

(en millions d'euros)	31.12.2012 proforma	31.12.2012 publié	Impact 2012
Résultat d'exploitation	**391**	**391**	**-**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	7	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	(3)	3
Produits des engagements sociaux	-	3	(3)
Autres éléments hors exploitation	(1)	(1)	-
Résultat avant impôt	**397**	**397**	**-**
Impôt sur les bénéfices	(104)	(104)	-
Résultat net	**293**	**293**	**-**
- dont intérêts minoritaires	12	12	-
- dont part du groupe	281	281	-

Note 4 Caisse, banques centrales, CCP

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Caisse et CCP	4	3
Banques centrales (1)	617	15
Total	**621**	**18**

(1) Les dépôts sur les comptes de banques centrales font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 19.3).

Note 5 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Titres de placement	823	1 405
- OPCVM	61	688
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	1	649
- OPCVM détenues par les sociétés d'assurance	60	39
- Certificats de dépôt et bons du Trésor	761	671
- dont certificats de dépôt et bons du Trésor détenus par les fonds de titrisation	*662*	*571*
- Autres	1	46
Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-
Titres de placement comptabilisés en juste valeur par résultat	**823**	**1 405**
- dont créances rattachées	*1*	*1*
Produits à recevoir sur instruments financiers à terme de trading (2)	**-**	**1**
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (2)	**3**	**1**
Total	**826**	**1 407**

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation dont les "inputs" les plus significatifs sont fondés sur les données de marchés observables (niveau 2), à l'exception des placements en OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

(1) Ces OPCVM font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 19.3).

(2) Les swaps classés en trading sont en nombre restreint et ont un impact limité sur le compte de résultat (cf. Note 17.6). Le détail de ces opérations est donné dans le renvoi (1) de la Note 17.1.

Note 6 Instruments dérivés de couverture - actifs

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Couverture de juste valeur	**304**	**327**
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	105	83
- dont entreprises liées	*25*	*13*
Produits à recevoir sur swaps de couverture	17	1
- dont entreprises liées	-	*1*
Juste valeur positive des swaps de couverture		
- des emprunts	5	8
- des EMTN/BMTN	146	214
- dont au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture	*(1)*	*(11)*
- des obligations	20	18
- des certificats de dépôts	-	-
- des autres dettes représentées par un titre	-	1
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	11	2
Total	**304**	**327**

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation dont les "inputs" les plus significatifs sont fondés sur les données de marchés observables (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée au paragraphe 17.5 de la Note 17.

(1) *Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 11 et 17.4.A).*

Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ventilation créances à vue / à terme

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Créances à vue hors groupe	**1 504**	**1 002**
- Comptes ordinaires débiteurs	1 289	600
- dont détenus par les fonds de titrisation	*213*	*229*
- Contrepartie trésorerie des titres en cours de livraison	-	-
- Comptes et prêts financiers au jour le jour (1)	215	402
Créances à terme hors groupe	**216**	**218**
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (2)	170	-
- Prêts subordonnés (3)	42	-
- Créances à terme détenues par les fonds de titrisation	-	187
- Autres créances à terme	4	31
Créances rattachées	**1**	**1**
Total	**1 721**	**1 221**

(1) *Il s'agit de prêts interbancaires faisant partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 19.3).*

(2) *Les créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 19.3).*

(3) *Dans le cadre de la collatéralisation en Belgique.*

Note 8 Prêts et créances sur la clientèle

8.1 Ventilation des prêts et créances par type de financement

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Vente à crédit	**9 362**	**9 821**
- dont encours titrisés (1)	*5 177*	*5 357*
Location avec option d'achat (2)	**2 203**	**2 327**
Capital restant dû et intérêts à recevoir	2 521	2 669
- dont encours titrisés (1)	*1 228*	*1 230*
Intérêts non courus sur location avec option d'achat	(318)	(342)
- dont encours titrisés (1)	*(173)*	*(175)*
Location longue durée (2)	**4 849**	**4 782**
Capital restant dû et intérêts à recevoir	5 336	5 327
- Entreprises liées	1	1
- Hors groupe	5 335	5 326
- dont encours titrisés (1)	*782*	*353*
Intérêts non courus sur location longue durée	(401)	(410)
- dont encours titrisés (1)	*(60)*	*(23)*
Dépôts de garantie activité location	(86)	(135)
Financement de stocks aux Réseaux	**4 841**	**5 007**
Capital restant dû	4 915	5 081
- Entreprises liées	116	107
- Hors groupe	4 799	4 974
- dont encours titrisés (1)	*1 061*	-
Dépôts de garantie activité de financement de stocks aux Réseaux	(74)	(74)
- Entreprises liées	(66)	(60)
- Hors groupe	(8)	(14)
Autres créances (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	**870**	**885**
Comptes ordinaires	**180**	**157**
- Entreprises liées	49	4
- Hors groupe	131	153
Eléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la clientèle	**64**	**82**
- Etalement des coûts d'acquisition	425	445
- Etalement des frais de dossiers	(103)	(107)
- Etalement de la participation des marques et des réseaux	(262)	(263)
- Etalement de l'actualisation des crédits subventionnés (3)	4	7
Total des créances au coût amorti	**22 369**	**23 061**
- dont encours titrisés (1)	*8 015*	*6 742*
- dont créances données en garantie (4)	*2 218*	*4 057*

(1) Le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation (cf. paragraphe 8.3).

(2) Banque PSA Finance ne détenant pas les risques et avantages liés à la propriété du véhicule, les opérations de location (location avec option d'achat et location longue durée) respectent les critères de la location financement et sont présentées comptablement comme des encours de crédit.

(3) Concerne les prêts clientèle accordés à taux zéro dans le cadre du plan VIVE en Espagne (cf. Note 12).

(4) Il s'agit, au 30 juin 2013, du montant des créances données en garantie (cf. Note 19.1) :

- *à la BCE pour 1 807 millions d'euros,*
- *à la SFEF pour 166 millions d'euros,*
- *et à des établissements de crédit pour 131 millions d'euros par la succursale italienne, et pour 114 millions d'euros par la filiale belge.*

8.2 Ventilation des prêts et créances par segment

Segment IFRS 8 / Type de financement	Corporate Réseau (A - cf renvoi B Note 24.1)		Client final – Retail (B - cf renvoi A Note 24.1)		Client final – Corporate et assimilés (C - cf renvoi C Note 24.1)		Total	
(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012
Vente à crédit	33	44	9 215	9 660	114	117	9 362	9 821
Location avec option d'achat	49	47	2 064	2 185	90	95	2 203	2 327
Location longue durée	120	79	3 296	3 315	1 433	1 388	4 849	4 782
Financement de stocks aux Réseaux	4 841	5 007	-	-	-	-	4 841	5 007
Autres créances	729	733	139	150	2	2	870	885
Comptes ordinaires	131	154	-	-	49	3	180	157
Eléments intégrés au coût amorti	(9)	(10)	86	106	(13)	(14)	64	82
Total des encours par segment IFRS 8	**5 894**	**6 054**	**14 800**	**15 416**	**1 675**	**1 591**	**22 369**	**23 061**

8.3 Opérations de titrisation

(en millions d'euros)				Créances cédées				
Pays de l'entité cédante	**Entité cédante**	**Fonds**	**Pays du fonds**	**Date de cession**	**Type de financement**	**au 30.06.2013**	**au 31.12.2012**	**à l'origine**
France	Crédipar	FCC Auto ABS 2007-1	France	26.01.2007	Vente à crédit	-	114	1 250
		FCT Auto ABS 2011-1	France	07.07.2011	Vente à crédit	719	965	1 050
		FCT Auto ABS 2012-1	France	12.07.2012	Location avec option d'achat (1)	1 055	1 055	1 080
		FCT Auto ABS French Loans Master	France	Première cession le 29.11.2012 (2)	Vente à crédit	99	288	296
		FCT Auto ABS 2013-2	France	07.06.2013	Vente à crédit	491	-	495
	Sofira	Auto ABS DFP Master Compartment France 2013	France	Première cession le 09.04.2013 (2)	Financement de stocks aux Réseaux	1 061	-	818
Allemagne	Succursale de Banque PSA Finance	FCT Auto ABS 2010-1	France	18.11.2010	Location longue durée (3)	246	330	680
		FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	15.11.2011	Vente à crédit	734	774	800
		FCT Auto ABS 2013-1	France	04.05.2013	Location longue durée (3)	476	-	478
Espagne	Succursale de Banque PSA Finance	FTA Auto ABS 2012-3	Espagne	23.11.2012	Vente à crédit	774	777	800
Italie	Succursale de Banque PSA Finance	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2007-2	Italie	05.07.2007	Vente à crédit	85	146	850
		Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Italie	17.10.2012	Vente à crédit	462	574	621
Royaume-Uni	Succursale de Banque PSA Finance	Auto ABS UK Loans PLC	Royaume-Uni	06.12.2012	Vente à crédit	1 208	1 290	1 331
Brésil	Banco PSA Finance Brasil S.A.	FIDC	Brésil	Début des cessions le 13.04.2010 (4)	Vente à crédit	605	429	N/A
Total des créances cédées						**8 015**	**6 742**	

Les FCC (Fonds Communs de Créances) et FCT (Fonds Communs de Titrisation), les véhicules de loi italienne, le FTA (Fonds de Titrisation d'Actifs) espagnol, le fonds au Royaume-Uni et le FIDC (Fonds d'Investissement en Droits de Créances) brésilien constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

(1) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs de contrats de location avec option d'achat et de crédit-bail.

(2) La structure du FCT Auto ABS French Loans Master et de l'Auto ABS DFP Master Compartment France 2013 permet l'achat au fil de l'eau de la nouvelle production (respectivement "Vente à crédit" et "Financement de stocks aux Réseaux") éligible.

(3) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée.

(4) La structure du FIDC est celle d'un "Open-end fund", qui permet des cessions successives de créances clientèle, conformément à l'accord passé avec Banco Santander.

Note 9 Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
A l'ouverture	**46**	**62**
Quote-part du résultat net	4	7
Variations de périmètre (1)	-	(20)
Ecart d'acquisition (1)	-	(2)
Ecart de conversion	1	(1)
A la clôture	**51**	**46**
- dont écart d'acquisition (2)	*5*	*5*

(1) *Cession le 27 décembre 2012 de 25% de la filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd par PSA Finance Nederland B.V..*

(2) *L'acquisition le 25 mai 2010 de 50% supplémentaires de la filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd par PSA Finance Nederland B.V. a dégagé un écart d'acquisition de 56,7 millions de Yuan (7 millions d'euros au 31 décembre 2011).*

La cession le 27 décembre 2012 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 37,8 millions de Yuan (soit 4,7 millions d'euros au 30 juin 2013 et 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Cette filiale étant mise en équivalence (en raison du partage de la gouvernance avec le partenaire chinois), l'écart d'acquisition est intégré à la valeur comptable de la participation, présentée sur la ligne « Participations dans les entreprises mises en équivalence » conformément à la norme IAS 28 - Participations dans des entreprises associées.

Note 10 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Charges à payer sur instruments financiers à terme de trading (1)	1	2
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (1)	-	-
Total	**1**	**2**

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation dont les "inputs" les plus significatifs sont fondés sur les données de marchés observables (niveau 2).

(1) *Les swaps classés en trading sont en nombre restreint et ont un impact limité sur le compte de résultat (cf. Note 17.6). Le détail de ces opérations est donné dans le renvoi (1) de la Note 17.1.*

Note 11 Instruments dérivés de couverture - passifs

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Couverture de juste valeur	**93**	**114**
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	-	-
- dont entreprises liées	-	-
Charges à payer sur swaps de couverture	25	15
- dont entreprises liées	*4*	*6*
Juste valeur négative des swaps de couverture		
- des emprunts	-	-
- des EMTN/BMTN	9	2
- des obligations	20	18
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	38	79
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge - cf. Note 17.3)	1	-
Total	**93**	**114**

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation dont les "inputs" les plus significatifs sont fondés sur les données de marchés observables (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée au paragraphe 17.5 de la Note 17.

(1) *Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 6 et 17.4.A).*

Note 12 Dettes envers les établissements de crédit

Ventilation des dettes à vue/à terme

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Dettes à vue hors groupe	**101**	**106**
- Comptes ordinaires créditeurs	95	79
- Comptes et emprunts financiers au jour le jour	5	26
- Autres sommes dues	1	1
Dettes rattachées	**1**	**1**
Dettes à terme hors groupe	**5 723**	**7 955**
- Bancaires classiques	2 309	2 977
- Tirages sur le Term-loan syndiqué (cf. Note 19.2)	1 800	473
- Tirages sur les lignes de crédit bilatérales revolving (cf. Note 19.2)	525	1 325
- dont financement obtenu dans le cadre de la collatéralisation en Italie (cf. Note 19.1)	*100*	*100*
- Financement obtenu auprès de la BCE (cf. Note 19.1)	700	2 900
- Financement obtenu auprès de la SFEF (cf. Note 19.1)	105	105
- Financement obtenu par la succursale espagnole auprès de l'Instituto de Credito Oficial (ICO) (1)	162	160
- Financement obtenu par la succursale allemande auprès de la Bundesbank (cf. Note 19.1)	-	15
- Financement obtenu dans le cadre de la collatéralisation en Belgique (cf. Note 19.1)	122	-
Eléments intégrés au coût amorti des dettes envers les établissements de crédit	**(67)**	**(14)**
- Frais d'émission à étaler	(70)	(21)
- Etalement de l'actualisation des dettes subventionnées (2)	3	7
Dettes rattachées	**71**	**57**
Total des dettes au coût amorti	**5 829**	**8 105**

(1) *Ce financement, obtenu dans le cadre du plan VIVE (Vehiculo Innovador Vehiculo Ecologico), fait l'objet d'une actualisation ; celle-ci diminue avec le temps, ce qui explique la hausse du montant de la dette.*

(2) *Concerne les emprunts à taux zéro obtenus dans le cadre du plan VIVE en Espagne (cf. Note 8.1 et renvoi précédent).*

Note 13 Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Dettes à vue	**1 106**	**356**
- Comptes courants des sociétés du réseau		
- Entreprises liées (1)	80	159
- Hors groupe	186	139
- Comptes d'épargne sur livret (2)	782	-
- Autres sommes dues à la clientèle		
- Entreprises liées	6	-
- Hors groupe	52	58
Dettes rattachées	**6**	**-**
- dont comptes d'épargne sur livret (2)	*6*	-
Dettes à terme	**57**	**11**
- Entreprises liées	1	-
- Hors groupe	56	11
Total	**1 169**	**367**

(1) *Il s'agit principalement des comptes de règlement des filiales de financement pour les opérations faites avec le groupe PSA Peugeot Citroën.*

(2) *L'évolution des "Comptes d'épargne sur livret" est due au lancement en mars 2013 du livret d'épargne rémunéré "DISTINGO" à destination de la clientèle des particuliers en France.*

Note 14 Dettes représentées par un titre

14.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	**8 570**	**8 246**
- EMTN, BMTN et assimilés (1)	8 521	8 099
- CDN et BT	49	147
- dont en cours de livraison	-	-
Dettes rattachées	**161**	**195**
Eléments intégrés au coût amorti des dettes représentées par un titre	**(17)**	**(14)**
- Frais d'émission et primes d'émission à étaler	(17)	(14)
Emprunts obligataires	**5 097**	**4 127**
- Emis par la filiale PSA Finance S.C.S.	413	413
- Emis par les fonds de titrisation (cf. Note 14.2)	4 684	3 714
Dettes rattachées	**1**	**1**
- dont titrisation	*1*	*1*
Autres dettes représentées par un titre	**787**	**689**
- dont titrisation : obligations senior (cf. Note 14.2)	*588*	*459*
Dettes rattachées	**81**	**82**
- dont titrisation	*70*	*72*
Total des dettes au coût amorti	**14 680**	**13 326**

(1) *Dont 1 200 millions d'euros de dette émise avec garantie de l'Etat le 25 mars 2013 (cf. Note 19.4, paragraphe "Opérations de financement de la période").*

14.2 Opérations de titrisation

Emprunts obligataires (hors dettes rattachées)

(en millions d'euros)

Pays de l'entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Obligations émises				
			Obligations	Notation	au 30.06.2013	au 31.12.2012	à l'origine
France	FCC Auto ABS 2007-1	France		*Moody's/S&P*			
			Classe A	Aaa/AAA	-	63	1 181
			Classe B	Aa3/A	-	69	69
	FCT Auto ABS 2011-1	France		*Fitch/Moody's*			
			Classe A	AAA/Aaa	656	910	956
			Classe B	-	94	94	94
	FCT Auto ABS 2012-1	France		*Fitch/S&P*			
			Classe A	AAA/AAA	724	724	724
			Classe B	-	356	356	356
	FCT Auto ABS French Loans Master	France		*Fitch/Moody's*			
			Classe A	AAA/Aaa	93	267	267
			Classe B	-	10	29	29
	FCT Auto ABS 2013-2	France		*Fitch/Moody's*			
			Classe A	AAA/Aaa	450	-	450
			Classe B	A+/A2	20	-	20
			Classe C	-	25	-	25
	Auto ABS DFP Master Compartment France 2013	France		*Moody's/S&P*			
			Classe A	Aaa/AAA	550	-	550
			Classe S	Aaa/AAA	126	-	30
			Classe B	-	267	-	228
Allemagne	FCT Auto ABS 2010-1	France		*Fitch/S&P*			
			Classe A	AAA/AAA	76	155	500
			Classe B	-	80	80	80
			Classe C	-	100	100	100
	FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France		*Fitch/Moody's*			
			Classe A	AAA/Aaa	685	720	720
			Classe B	-	80	80	80
	FCT Auto ABS 2013-1	France		*Fitch/Moody's*			
			Classe A	AAA/Aaa	361	-	361
			Classe B	-	116	-	116
Espagne	FTA Auto ABS 2012-3	Espagne		*Fitch/DBRS*			
			Classe A	AA-/AA(low)	668	668	668
			Classe B	-/CCC	132	132	132
Italie	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2007-2	Italie		*Moody's/S&P*			
			Classe A	A2/AA+	70	140	816
			Classe B	A3/A	34	34	34
			Classe C	-	9	10	19
	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Italie		*Fitch/S&P*			
			Classe A	AA/AA	395	507	537
			Classe B	-	94	94	94
Royaume-Uni	Auto ABS UK Loans PLC	Royaume-Uni		*Fitch*			
			Classe A	AAA	856	899	905
			Classe B	-	404	424	426
Elimination des opérations intragroupe (1)					(2 847)	(2 841)	
Total					**4 684**	**3 714**	

(1) Certaines opérations ont été souscrites par Banque PSA Finance, y compris des obligations de classe A, ces dernières étant mobilisables auprès de la BCE.

Autres dettes représentées par un titre (hors dettes rattachées)

(en millions d'euros)

Pays de l'entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Titres émis	au 30.06.2013	au 31.12.2012	à l'origine
Brésil	FIDC	Brésil	Senior	588	459	N/A
			Subordonnés	60	62	N/A
Elimination des opérations intragroupe				(60)	(62)	
Total				**588**	**459**	

Les FCC (Fonds Communs de Créances) et FCT (Fonds Communs de Titrisation), les véhicules de loi italienne, le FTA (Fonds de Titrisation d'Actifs) espagnol, le fonds au Royaume-Uni et le FIDC (Fonds d'Investissement en Droits de Créances) brésilien constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

Note 15 Activités d'assurance

15.1 Provisions techniques des contrats d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Provisions techniques des contrats d'assurance vie	**23,6**	**19,3**
Provision pour Primes Non Acquises (PPNA)	6,6	5,9
Provision pour sinistre à payer (PSAP) :		
- Provision pour sinistres survenus déclarés	9,2	7,5
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	7,8	5,9
Autres	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance non vie	**24,1**	**21,2**
Provision pour Primes Non Acquises (PPNA)	4,9	4,5
Provision pour sinistre à payer (PSAP) :		
- Provision pour sinistres survenus déclarés	7,4	7,2
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	11,8	9,5
Autres	-	-
Provisions techniques	**47,7**	**40,5**

15.2 Tableau de variation des provisions techniques des contrats d'assurance

15.2.1 PPNA Provision pour primes non acquises

(en millions d'euros)	Vie	Non Vie	Total
À l'ouverture de l'exercice	**5,9**	**4,5**	**10,4**
+ Primes émises	29,0	42,4	71,4
- Primes acquises	(28,3)	(42,0)	(70,3)
+ Autres mouvements	-	-	-
A la clôture de la période	**6,6**	**4,9**	**11,5**

15.2.2 PSAP Provision pour sinistres à payer

(en millions d'euros)	Vie	Non Vie	Total
A l'ouverture de l'exercice	**13,4**	**16,7**	**30,1**
dont survenus déclarés	*7,5*	*7,2*	14,7
dont survenus connus tardivement (IBNR)	*5,9*	*9,5*	15,4
- Sinistres payés au cours de la période	(4,1)	(6,8)	(10,9)
+ Sinistres survenus au cours de la période	6,3	8,5	14,8
+ Sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	1,4	0,8	2,2
+ Autres mouvements	-	-	-
A la clôture de la période	**17,0**	**19,2**	**36,2**
dont survenus déclarés	*9,2*	*7,4*	*16,6*
dont survenus connus tardivement (IBNR)	*7,8*	*11,8*	*19,6*

15.3 Résultat des activités d'assurance

15.3.1 Résultat technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
+ Primes acquises nettes des cessions en réassurance	70,3	60,9	128,3
Montant brut	*70,3*	*60,9*	*128,3*
Cessions en réassurance	-	-	-
- Charges de prestations nettes de la part des réassureurs	(17,4)	(15,5)	(32,2)
Coût des sinistres (brut)	*(11,3)*	*(10,6)*	*(20,8)*
Sinistres mis à la charge des réassureurs	-	-	-
Variation des provisions techniques hors PPNA	*(6,1)*	*(4,9)*	*(11,4)*
Marge sur prestations de services des activités d'assurance (1)	**52,9**	**45,4**	**96,1**
+/- Autres produits (charges) techniques	(20,6)	(18,0)	(37,7)
Courtage	*(20,1)*	*(17,4)*	*(36,8)*
Charges de personnel	*(0,1)*	*(0,1)*	*(0,2)*
Commission de réassurance	-	-	-
Autres produits et charges techniques	*(0,4)*	*(0,5)*	*(0,7)*
+ Produits nets des placements	0,3	0,6	0,9
Contribution au résultat d'exploitation avant élimination des opérations intragroupe	**32,6**	**28,0**	**59,3**
+/- Elimination des opérations intragroupe	19,8	16,9	36,2
Contribution au résultat d'exploitation après élimination des opérations intragroupe	**52,4**	**44,9**	**95,5**

(1) *cf. Note 26.2 Information sectorielle "Eléments de Résultat".*

15.3.2 Résultat non technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
+/- Autres produits (charges) non techniques	(1,3)	(1,0)	(2,1)
Charges de personnel	*(0,4)*	*(0,3)*	*(0,7)*
Autres produits et charges non techniques	*(0,9)*	*(0,7)*	*(1,4)*
Contribution au résultat d'exploitation avant élimination des opérations intragroupe	**(1,3)**	**(1,0)**	**(2,1)**
+/- Elimination des opérations intragroupe	*0,2*	*0,1*	*(0,2)*
Contribution au résultat d'exploitation après élimination des opérations intragroupe	**(1,1)**	**(0,9)**	**(2,3)**

15.3.3 Résultat d'exploitation des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Résultat technique	52,4	44,9	95,5
Résultat non technique	(1,1)	(0,9)	(2,3)
Contribution au résultat d'exploitation après élimination des opérations intragroupe (1)	**51,3**	**44,0**	**93,2**

(1) *cf. Note 26.2 Information sectorielle "Eléments de Résultat".*

Note 16 Provisions

(en millions d'euros)	31.12.2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Capitaux propres	Reclassements et écart de conversion	30.06.2013
Provisions pour pensions et retraites	17	2	(1)	-	(2)	2	18
Provisions pour engagements douteux							
- Corporate réseau	4	-	-	-	-	-	4
- Corporate et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour revente véhicules d'occasion (1)	14	3	(3)	-	-	(1)	13
Autres provisions	19	2	(4)	(1)	-	-	16
Total	**54**	**7**	**(8)**	**(1)**	**(2)**	**1**	**51**

(1) *La possibilité offerte au Royaume-Uni aux emprunteurs de rendre le véhicule sans pénalité de sortie à mi-parcours de certains contrats, entraîne un risque de revente sur les véhicules récupérés et à récupérer, qui justifie la majeure partie de cette provision.*

16.1 Engagements de retraites

A. Hypothèses retenues

Les taux utilisés au cours des trois dernières périodes pour l'évaluation des engagements de retraite à la clôture sont les suivants :

	Zone Euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
06/2013	**3,20%**	**4,60%**
12/2012	3,00%	4,25%
06/2012	3,50%	4,50%
Taux d'inflation		
06/2013	**1,80%**	**3,20%**
12/2012	1,80%	2,70%
06/2012	1,80%	2,70%

B. Impacts de l'application de l'amendement de la norme IAS 19 applicables aux données précédemment publiées

	31.12.2012 - IAS 19R				31.12.2012 - IAS 19			
(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus	**(11)**	**(36)**	**(41)**	**(88)**	**(11)**	**(36)**	**(41)**	**(88)**
Juste valeur des actifs financiers	5	40	30	75	5	40	30	75
Surplus ou (déficit)	**(6)**	**4**	**(11)**	**(13)**	**(6)**	**4**	**(11)**	**(13)**
Ecarts actuariels non comptabilisés au bilan	-	-	-	-	2	1	3	6
(Provisions) actifs nets avant obligation de financement minimum	**(6)**	**4**	**(11)**	**(13)**	**(4)**	**5**	**(8)**	**(7)**
Provision pour financement minimum	-	-	-	-	-	-	-	-
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	**(6)**	**4**	**(11)**	**(13)**	**(4)**	**5**	**(8)**	**(7)**
Dont provisions	*(6)*	*-*	*(11)*	*(17)*	*(5)*	*-*	*(8)*	*(13)*
Dont actifs	*-*	*4*	*-*	*4*	*1*	*5*	*-*	*6*
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres :								
- avant impôts différés	2	1	3	6				
- après impôts différés	1	1	3	5				

C. Détail des postes de bilan au 30 juin 2013

	30.06.2013			
(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus	**(11)**	**(32)**	**(42)**	**(85)**
Juste valeur des actifs financiers	5	35	31	71
(Provisions) actifs nets avant obligation de financement minimum	**(6)**	**3**	**(11)**	**(14)**
Provision pour financement minimum	-	-	-	-
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	**(6)**	**3**	**(11)**	**(14)**
Dont provisions	*(7)*	*-*	*(11)*	*(18)*
Dont actifs	*1*	*3*	*-*	*4*
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres (avant impôts différés)	1	1	3	5

Note 17 Instruments financiers à terme

Politique du groupe en matière de gestion des risques financiers

Risque de taux :
La politique de la banque vise à neutraliser l'effet des variations de taux d'intérêt sur la marge opérationnelle de chaque entité du groupe par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer la convergence effective des structures de taux d'intérêt des actifs et des passifs.
Par ailleurs, afin de limiter le coût de refinancement à un niveau plus faible pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle (Vente de crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée), Banque PSA Finance avait acheté et vendu des options de swaps de taux d'intérêt (options achetées nettes avec prime nette payée). Les swaptions sont toutes échues depuis décembre 2011.

Risque de change :
La politique suivie n'autorise pas de position de change. Entité par entité, les actifs et passifs sont adossés par l'utilisation d'instruments financiers appropriés.

Risque de contrepartie :
Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociées dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidité à très court terme avec des contreparties de premier plan. La quasi-totalité des swaps (à plus de 95%) font l'objet de contrats avec appel de marge. En ce qui concerne le risque de crédit sur la clientèle, se reporter à la Note 24.
Dans le cadre de sa politique de placement, Banque PSA Finance limite le risque au maximum. Les excédents de liquidité, en dehors de prêts interbancaires et de dépôts sur les comptes de banques centrales, sont exclusivement placés en certificats de dépôt à très court terme et dans des OPCVM bénéficiant d'une garantie bancaire en capital.

17.1 Position de taux de Banque PSA Finance consolidée

(en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total 30.06.2013
Actifs financiers				
Financements de stocks aux réseaux	4 841	-	-	4 841
Financements clientèle à taux fixe	6 633	10 095	-	16 728
Autres prêts et créances à taux variable	800	-	-	800
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Autres actifs financiers	3 165	-	-	3 165
Total Actifs financiers (a)	**15 439**	**10 095**	**-**	**25 534**
Autres actifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	**343**	**-**	**-**	**343**
Actifs non financiers				
Immobilisations et écarts d'acquisition	-	180	-	180
Autres actifs non financiers	916	-	-	916
Total Actifs non financiers	**916**	**180**	**-**	**1 096**
Total Actif				*26 973*
Passifs financiers				
Dettes à taux fixe couvertes	(2 697)	(5 828)	(191)	(8 716)
Dettes à taux variable ou révisable	(11 377)	-	-	(11 377)
Autres financements et découverts bancaires	(1 271)	-	-	(1 271)
Total Passifs financiers (b)	**(15 345)**	**(5 828)**	**(191)**	**(21 364)**
Autres passifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	**(233)**	**-**	**-**	**(233)**
Passifs non financiers				
Autres passifs non financiers	(2 130)	-	-	(2 130)
Total Passifs non financiers	**(2 130)**	**-**	**-**	**(2 130)**
Capitaux propres (3)	**-**	**(3 246)**	**-**	**(3 246)**
Total Passif				*(26 973)*
Position nette avant gestion = (a) + (b)	**94**	**4 267**	**(191)**	**4 170**
Notionnel des dérivés				
Dérivés couvrant les actifs financiers				
Swaps de couverture des financements clientèle à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	(5 878)	(5 827)	-	(11 705)
- branche prêteuse	11 705	-	-	11 705
Swaps de couverture des placements à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	-	-	-	-
- branche prêteuse	-	-	-	-
Total des dérivés couvrant les actifs financiers (c)	**5 827**	**(5 827)**	**-**	**-**
Dérivés couvrant les passifs financiers				
Swaps de couverture des dettes à taux fixe (Fair Value Hedge) (2)				
- branche prêteuse	2 697	5 353	191	8 241
- branche emprunteuse	(8 241)	-	-	(8 241)
Swaps classés comptablement en trading (test de couverture non réalisable) (1)				
- branche prêteuse	-	475	-	475
- branche emprunteuse	(475)	-	-	(475)
Swaps de couverture des dettes à taux variable (Cash Flow Hedge)				
- branche emprunteuse	(16)	(44)	-	(60)
- branche prêteuse	60	-	-	60
Total des dérivés couvrant les passifs financiers (d)	**(5 975)**	**5 784**	**191**	**-**
Portefeuille de Trading (e) (1)	**381**	**14**	**-**	**395**
Position nette des dérivés = (c) + (d) + (e)	**233**	**(29)**	**191**	**395**
Position nette après gestion (3)	**327**	**4 238**	**-**	**4 565**
Rappel position nette après gestion au 31 décembre 2012	*377*	*4 372*	*-*	*4 749*

Ce tableau positionne les actifs financiers et les passifs financiers en fonction de leur date d'échéance pour ceux à taux fixe et en fonction de la prochaine révision de taux pour ceux à taux révisable.

Dans la partie du tableau sur les dérivés, les swaps et autres opérations dérivées sont présentés en positif pour la branche prêteuse et en négatif pour la branche emprunteuse.

(1) *Sur un nominal total de swaps de 24 808 millions d'euros à fin juin 2013, 870 millions d'euros concernent un nombre limité de swaps classés comptablement en trading, dont :*
- 475 millions couvrent de la dette à taux fixe, déclassés du fait de la preuve de couverture non réalisable ;
- 395 millions d'euros du fait d'une couverture variable / variable (position isolée).
L'impact est non significatif en compte de résultat (cf. Notes 5, 10 et 17.6). A noter qu'aucun des swaps en portefeuille de trading, y compris ceux en position isolée, n'entre dans le portefeuille de négociation selon les textes prudentiels, dans le cadre du reporting COREP.

(2) *Dont 3 932 millions d'euros de swaps de couverture symétriques au niveau consolidé, mis en place lors des opérations de titrisation.*

(3) *La position nette après gestion à moins d'un an est peu significative. La position nette après gestion de 1 à 5 ans s'élève à 4 238 millions d'euros, en grande partie couverte par les capitaux propres.*

17.2 Contrats de couverture de taux sur opérations futures

Afin de limiter le coût de refinancement à un niveau plus faible pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle (Vente de crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée), Banque PSA Finance avait acheté et vendu des options de swaps de taux d'intérêt (options achetées nettes avec prime nette payée). Les notionnels et les maturités de swaps (de 1 à 3 ans), objet de ces options, correspondent aux maturités des encours prévisionnels à produire sur ces mêmes périodes. Les swaptions sont toutes échues depuis décembre 2011.

La variation de valeur intrinsèque sur les swaptions a été constatée en situation nette en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres » avant leur échéance jusqu'en 2011 (cf. tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires).

Le résultat sur la période au titre de la valeur intrinsèque étalée sur l'élément sous-jacent (swaptions échues) est un produit de 2,5 millions d'euros. Le reste à étaler s'élève à 2,4 millions d'euros (1,6 millions d'euros net d'impôts différés).

Couverture des flux de trésorerie par les swaptions (Cash Flow Hedge)

(en millions d'euros)	31.12.2012	Variation de valeur intrinsèque	Résultat réalisé	Transfert en résultat	Variation des impôts différés	30.06.2013
Valeur intrinsèque des swaptions ouvertes	-	-	-	-	-	-
Profits de couvertures réalisés	4,9	-	-	(2,5)	-	2,4
Produits comptabilisés directement en capitaux propres (brut)	**4,9**	**-**	**-**	**(2,5)**	**-**	**2,4**
Impôts différés	(1,7)	-	-	0,9	-	(0,8)
Produits comptabilisés directement en capitaux propres (net)	**3,2**	**-**	**-**	**(1,6)**	**-**	**1,6**

Echéanciers des impacts en résultat

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
0 à 3 mois	0,8	1,5
3 mois à 6 mois	0,8	1,0
6 mois à 1 an	0,8	1,6
1 an à 5 ans	-	0,8
+ 5 ans	-	-
Total	**2,4**	**4,9**

17.3 Contrats de couverture de taux sur dette émise à taux variable

La couverture des encours de crédits à taux fixe est assurée par la mise en place, dès leur accord, de swaps de taux d'intérêts opérés sur le marché financier ou, dans les pays où les instruments de taux ne sont pas liquides, par des ressources de financement tirées à taux fixe. Dans ce dernier cas, de la dette à taux variable peut être émise ponctuellement ; elle est alors couverte en Cash Flow Hedge par un swap qui la ramène à taux fixe.

La variation de valeur de ce type de swaps a été constatée en situation nette en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres » (cf. tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires).

Couverture des flux de trésorerie par les swaps (Cash Flow Hedge)

(en millions d'euros)	31.12.2012	Variation de valeur	30.06.2013
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(0,2)	(0,8)	(1,0)
Impôts différés	-	0,4	0,4
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres (net)	**(0,2)**	**(0,4)**	**(0,6)**

17.4 Position de change résiduelle de Banque PSA Finance consolidée

A. Positions de change opérationnelles

Positions externes de la mère

(en millions d'euros)	HUF	CHF	CNY	CZK	GBP	JPY	MXN	PLN	RUB	USD
Actifs	3	337	-	52	2 701	-	-	113	122	-
Passifs	-	(187)	-	(52)	(1 249)	-	-	-	-	(955)
Position nette avant gestion	**3**	**150**	**-**	**-**	**1 452**	**-**	**-**	**113**	**122**	**(955)**
Couverture actifs	(3)	(150)	-	-	(1 452)	-	-	(113)	(122)	-
Couverture passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	955
Position des dérivés	**(3)**	**(150)**	**-**	**-**	**(1 452)**	**-**	**-**	**(113)**	**(122)**	**955**
Position nette après gestion au 30.06.2013	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Rappel décembre 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Positions externes des filiales

(en millions d'euros)	EUR /PLN	CHF /HUF	EUR /AUD	EUR /BRL	EUR /DKK	EUR /GBP	EUR /HRK	EUR /HUF	EUR /NOK	CNY /EUR	EUR /TRY	EUR /USD
Actifs	1	24	-	-	-	4	20	5	-	-	-	5
Passifs	(1)	(24)	-	(62)	-	(4)	(20)	(5)	-	-	-	-
Position nette avant gestion	**-**	**-**	**-**	**(62)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**5**
Couverture actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)
Couverture passifs	-	-	-	62	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagement hors-bilan (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	-
Couverture engagement hors-bilan (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(30)	-	-
Position des dérivés	**-**	**-**	**-**	**62**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(5)**
Position nette après gestion au 30.06.2013	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Rappel décembre 2012	*1*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) La position de change opérationnelle sur le Yuan chinois (CNY) provient de l'engagement de procéder à l'augmentation de capital de la filiale chinoise en septembre 2013 et de sa couverture par une opération de change à terme.

Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (cross currency swap, swap de devises, change à terme).
Compte tenu de la politique de couverture, le résultat du groupe ne subira qu'un impact trés limité en cas de forte variation des devises.

B. Positions de change structurelles

Les positions structurelles (Titres de participation des filiales, Dotation des succursales) et les résultats futurs ne font pas l'objet de couverture. La durée de l'activité de la filiale ou de la succursale étant indéterminée par définition, toute couverture représenterait une position nette ouverte sur le long terme.

(en millions d'euros)	CHF	CNY	CZK	GBP	HRK	HUF	MXN	PLN	RUB	TRY	USD (1)	TOTAL
Position de change au 30.06.2013	14	38	32	97	3	21	8	40	63	10	137	**463**
Rappel décembre 2012	*14*	*31*	*33*	*161*	*3*	*21*	*8*	*43*	*67*	*10*	*136*	*527*

(1) La position de change structurelle sur le dollar américain (USD) provient du financement en dollars des titres de participation des filiales brésiliennes, argentine et russe.

17.5 Analyse de l'efficacité de la couverture en taux en juste valeur (Fair Value Hedge)

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012	Ecart de conversion (1)	Variation de valeur	Inefficacité en résultat
Ecart de réévaluation des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)					
- Ventes à crédit	41	68			
- Location avec option d'achat	2	13			
- Location longue durée	(7)	4			
Total valorisation nette	**36**	**85**	**-**	**(49)**	
Instruments dérivés de couverture de l'encours clientèle					
- à l'actif (Note 6)	11	2			
- au passif (Note 11)	(38)	(79)			
Total valorisation nette	**(27)**	**(77)**	**-**	**50**	**1**
Inefficacité en stock	**9**	**8**			**1**
Ecart de réévaluation des emprunts couverts					
- Valorisation nette	(5)	(8)			
Total valorisation nette	**(5)**	**(8)**	**-**	**3**	
Instruments dérivés de couverture des emprunts					
- à l'actif (Note 6)	5	8			
- au passif (Note 11)	-	-			
Total valorisation nette	**5**	**8**	**-**	**(3)**	**0**
Inefficacité en stock	**0**	**0**			**0**
Ecart de réévaluation des EMTN/BMTN couverts					
- Valorisation nette	(134)	(218)			
Total valorisation nette	**(134)**	**(218)**	**-**	**84**	
Instruments dérivés de couverture des EMTN/BMTN					
- à l'actif (Note 6)	147	225			
- au passif (Note 11)	(9)	(2)			
Total valorisation nette	**138**	**223**	**-**	**(85)**	**(1)**
Inefficacité en stock	**4**	**5**			**(1)**
Ecart de réévaluation des obligations couvertes					
- Valorisation nette	-	-			
Total valorisation nette	**-**	**-**	**-**	**-**	
Instruments dérivés de couverture des obligations (2)					
- à l'actif (Note 6)	20	18			
- au passif (Note 11)	(20)	(18)			
Total valorisation nette	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Inefficacité en stock	**0**	**0**			**0**
Ecart de réévaluation des autres dettes représentées par des titres couvertes					
- Valorisation nette	-	(1)			
Total valorisation nette	**-**	**(1)**	**-**	**1**	
Instruments dérivés de couverture des autres dettes représentées par des titres					
- à l'actif (Note 6)	-	1			
- au passif (Note 11)	-	-			
Total valorisation nette	**-**	**1**	**-**	**(1)**	**0**
Inefficacité en stock	**0**	**0**			**0**

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) Il s'agit de swaps symétriques (chez BPF et chez les FCT et assimilés) affectés à la couverture de la dette obligataire de ces fonds.

Les options de swaps de taux de couverture des futurs encours de crédit à la "clientèle" (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) ne sont pas intégrées au tableau d'efficacité de la couverture, les encours n'étant pas encore existants (cf. commentaire au paragraphe 17.2 ci-avant).

17.6 Impact en résultat de la variation de juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012	Variation de juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur			
- Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-	**-**
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (Note 5)	3	1	**2**
Total valorisation nette	**3**	**1**	**2**
Passifs financiers à la juste valeur			
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (Note 10)	-	-	**-**
Total valorisation nette	**-**	**-**	**-**
Impact en résultat			**2**

Note 18 Juste valeur des actifs et passifs financiers

	Juste valeur		Valeur au bilan		Ecarts	
(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012
Actif						
Caisse, banques centrales, CCP	621	18	621	18	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	826	1 407	826	1 407	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	304	327	304	327	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	11	12	11	12	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit (3)	1 721	1 221	1 721	1 221	-	-
Prêts et créances sur la clientèle (4)	22 224	22 947	22 405	23 146	(181)	(199)
Passif						
Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	1	2	1	2	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	93	114	93	114	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (5)	6 065	8 183	5 834	8 113	231	70
Dettes envers la clientèle (5)	1 169	367	1 169	367	-	-
Dettes représentées par un titre (5)	15 174	14 023	14 814	13 544	360	479

Pour les instruments à la juste valeur dans le bilan publiable, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation dont les "inputs" les plus significatifs sont fondés sur les données de marchés observables (niveau 2), à l'exception des placements en OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

(1) *Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor, …) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.*

(2) *Les titres de participation, comptabilisés en "Actifs disponibles à la vente", ont une juste valeur estimée à la valeur de la dernière transaction, qui correspond à l'acquisition de ces titres.*

(3) *Les prêts et créances sur les établissements de crédits à très court terme ont une juste valeur proche de leur coût amorti.*

(4) *Les prêts et créances sur la clientèle sont évaluées au coût amorti. De manière générale, ils font l'objet d'une couverture en risque de taux (couverture de juste valeur). L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des encours, sur la base du taux de swap de couverture. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel les prêts similaires ont été octroyés à la date de clôture.*

(5) *Les dettes de financement sont comptabilisées au coût amorti. Les dettes couvertes par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des dettes, sur la base du taux de refinancement sans risque actualisé. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan. La juste valeur présentée ci-dessus représente donc essentiellement l'évolution du coût du risque émetteur du groupe Banque PSA Finance sur les marchés financiers.*

Les autres postes du bilan, non repris dans ce tableau, sont soit des éléments non financiers, soit des actifs et passifs à très court terme dont la juste valeur est très proche de la valeur au bilan.

Note 19 Autres engagements

Note 19.1 Autres engagements

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit (cf. Note 19.2)	6 215	6 726
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements donnés en faveur de la clientèle (1)	1 371	1 426
- dont groupe Crédipar	*924*	*969*
Engagements de garantie		
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit	489	1 512
- garanties reçues sur encours clientèle	388	755
- garanties reçues sur titres détenus	1	649
- autres garanties reçues d'établissements de crédit	100	100
Garanties données en faveur d'établissements de crédit	1	1
Garanties données en faveur de la clientèle	77	81
- Sofib	71	76
- Sofira	4	4
- succursale italienne	2	1
Autres engagements reçus		
Titres reçus en garantie	14	15
Autres engagements donnés		
Actifs donnés en garantie pour compte propre (cf. Notes 8.1 et 12)	3 104	5 499
- à la Banque Centrale Européenne (2)	2 693	5 146
- à la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF)	166	180
- en faveur d'établissements de crédit par la succursale italienne	131	132
- à la Bundesbank par la succursale allemande	-	41
- en faveur d'établissements de crédit par la filiale belge	114	-
Autres (3)	30	-

(1) *Les engagements sur offres préalables de crédit à la clientèle sont pris en compte. Les autorisations de lignes de crédit accordées au réseau, révocables à tout moment, ne sont pas prises en compte, sauf contrats particuliers.*

(2) *Dont créances clientèle pour 1 807 millions d'euros pour un financement obtenu de 700 millions d'euros à long terme ; il reste un volant potentiel de financement à court terme de 805 millions d'euros (cf. Note 19.3).*

(3) *Engagement de procéder à l'augmentation de capital de la filiale chinoise (cf. renvoi (1) de la Note 17.4.A).*

Banque PSA Finance ne comptabilise pas les garanties reçues des clients, et n'en tient pas compte dans ses calculs d'exposition au risque de crédit.

Note 19.2 Lignes de crédit

(en millions d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
Lignes de crédit confirmées non tirées, par ordre de priorité de tirage (cf. Note 12)		
Term-loan syndiqué (1)(2)	2 299	450
Lignes de crédit bilatérales revolving (1)(3)	395	417
Autres lignes de crédit bancaire	121	104
Lignes de back up syndiquées (1)(4)	3 400	5 755
Total	**6 215**	**6 726**

(1) *Constituent des engagements reçus de financement, principalement à long terme.*

(2) *Sur un total de 4 099 millions d'euros au 30 juin 2013.*

(3) *Sur un total de 920 millions d'euros au 30 juin 2013.*

(4) *Au 30 juin 2013, 184 millions d'euros à échéance juin 2014, 216 millions d'euros à échéance décembre 2014, 1 784 millions d'euros à échéance décembre 2015 et 1 216 millions d'euros à échéance janvier 2016.*

En cas de modification de la notation de Banque PSA Finance, les conditions financières de certaines de ces lignes peuvent être modifiées, mais leur montant ne saurait être réduit.

Comme indiqué en Note 1, la garantie de l'Etat aux financements émis par Banque PSA Finance fait l'objet d'un processus d'instruction par la Commission européenne. Au cas où la garantie de l'Etat ne serait pas approuvée par la Commission européenne avant le 31 août 2013, Banque PSA Finance renégociera avant le 30 novembre 2013 avec son pool de banques la part non tirée du Term-loan et les lignes de back up syndiquées, et au cas où aucun nouvel accord ne serait trouvé, les lignes seraient annulées et les tirages du Term-loan deviendraient amortissables jusqu'au début 2016.

Note 19.3 Sécurité financière

La sécurité financière de Banque PSA Finance correspond à la réserve de liquidité, aux lignes de crédit confirmées non tirées (lignes bilatérales revolving et Term-loan syndiqué auprès du pool bancaire) et au collatéral disponible auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

(en millions d'euros)	**30.06.2013**	**31.12.2012**
Réserve de liquidité (1)	1 003	1 066
- Dépôts sur les comptes de banques centrales (2)	617	15
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (3)	1	649
- Prêts interbancaires (4)	215	402
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (4)	170	-
Lignes de crédit confirmées non tirées	6 215	6 726
Possibilités de financement auprès de la BCE	805	441
Total	**8 023**	**8 233**

(1) *cf. paragraphe "Sécurité de la liquidité" du rapport de gestion.*
(2) *Classés en "Caisse, banques centrales, CCP" (cf. Note 4).*
(3) *Classés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" (cf. Note 5).*
(4) *Classés en "Prêts et créances sur les établissements de crédit" (cf. Note 7).*

Note 19.4 Gestion du risque de liquidité

Le premier semestre 2013 a notamment enregistré les opérations suivantes :
- Le 25 mars 2013, Banque PSA Finance a procédé à une émission obligataire à taux fixe à échéance avril 2016 d'un montant de 1 200 millions d'euros, assortie d'un coupon de 0,625%. Cette émission a été réalisée dans le cadre de l'autorisation temporaire de la Commision européenne pour l'utilisation de la garantie de l'Etat français obtenue le 11 février 2013 (cf. Note 14.1).
- Banque PSA Finance a poursuivi son financement auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de l'opération de financement à long terme (LTRO). Le montant au 30 juin s'élève à 700 millions d'euros (cf. Note 12).
- Trois opérations de titrisation ont été réalisées en France et en Allemagne (cf. Note 14.2).
- Un prêt bancaire collatéralisé par des créances de vente à crédit belges a été mis en place en avril 2013, générant un financement net de 92 millions d'euros à l'origine (cf. Notes 7 et 12).
- En mars 2013, une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France a été lancée sous la marque Distingo. Elle représente un encours au 30 juin 2013 de 782 millions d'euros (cf. Note 13).

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en termes de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de financement.

Les financements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final. La maturité des financements à moyen et long terme mis en place en 2013 est en moyenne de 2,8 ans.

Banque PSA Finance cherche à maintenir en permanence un certain niveau de sécurité financière (cf. Note 19.3), pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de financement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2013, la sécurité financière représente 8 023 millions d'euros.

Les lignes bancaires, associées aux actions de titrisation, de collatéralisation et à l'émission obligataire réalisée en mars 2013, assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois.

Note 20 Intérêts et produits au coût amorti

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Ventes à crédit	**487**	**516**	**1 026**
- dont entreprises liées	*36*	*34*	*70*
- dont sur encours titrisé	*238*	*136*	*271*
Location avec option d'achat	**99**	**112**	**222**
- dont entreprises liées	*6*	*6*	*12*
- dont sur encours titrisé	*50*	*13*	*67*
Location longue durée	**183**	**185**	**370**
- dont entreprises liées	*51*	*49*	*98*
- dont sur encours titrisé	*12*	*13*	*24*
Financement de stocks aux Réseaux	**112**	**144**	**265**
- dont entreprises liées	*75*	*99*	*180*
Autres financements (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	**17**	**19**	**38**
- dont entreprises liées	*-*	*-*	*-*
Rémunérations des apporteurs	**(142)**	**(141)**	**(284)**
- Vente à crédit	(96)	(96)	(192)
- Location avec option d'achat	(15)	(16)	(33)
- Location longue durée	(31)	(29)	(59)
- dont entreprises liées	*(19)*	*(22)*	*(36)*
Autres coûts d'acquisition	**(16)**	**(17)**	**(33)**
Intérêts sur comptes ordinaires	**2**	**2**	**4**
Intérêts sur engagements de garantie	**-**	**-**	**-**
Total	**742**	**820**	**1 608**

Note 21 Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit

Il s'agit de la charge d'intérêts, d'une part sur les comptes à terme, d'autre part sur les emprunts auprès des établissements de crédit.

Note 22 Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Charges sur dettes représentées par un titre	(198)	(253)	(482)
Charges sur obligations et autres titres à revenus fixes	(31)	(25)	(41)
- dont titrisation : obligations prioritaires	*(30)*	*(22)*	*(37)*
Total	**(229)**	**(278)**	**(523)**

Note 23 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Frais de personnel	**(75)**	**(75)**	**(148)**
- Rémunérations	(56)	(56)	(110)
- Charges sociales	(17)	(18)	(35)
- Intéressement et participation	(2)	(1)	(3)
Autres charges générales d'exploitation	**(107)**	**(109)**	**(227)**
- dont entreprises liées	*(43)*	*(44)*	*(89)*
Total	**(182)**	**(184)**	**(375)**

Note 24 Coût du risque

Les tableaux ci-après présentent le coût du risque par catégorie de clientèle, aucune autre perte significative de valeur n'ayant été constatée sur d'autres actifs financiers.

24.1 Evolution de l'encours

(en millions d'euros)	Bilan au 31.12.2012	Production nette et écart de conversion (1)	Coût du risque				Total coût du risque au 30.06.2013	Bilan au 30.06.2013
			Dotations	Reprises	Passages en pertes	Récupérations sur créances amorties		
Retail								
Créances saines sans impayés	14 900	(621)				-	-	14 279
Créances saines avec impayés	415	5				-	-	420
Dépôts de garantie	(114)	31				-	-	(83)
Créances douteuses	673	47			(56)	-	(56)	664
Encours brut	**15 874**	**(538)**	**-**	**-**	**(56)**	**-**	**(56)**	**15 280**
Dépréciations créances saines avec impayés	(47)	1	(7)	5	-	-	(2)	(48)
Dépréciations créances douteuses	(517)	2	(64)	61	-	-	(3)	(518)
Dépréciations	**(564)**	**3**	**(71)**	**66**	**-**	**-**	**(5)**	**(566)**
Eléments intégrés au coût amorti	**106**	(20)	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**86**
Encours net (A - cf. renvoi B de la Note 8.2)	**15 416**	**(555)**	**(71)**	**66**	**(56)**	**-**	**(61)**	**14 800**
Récupérations sur créances amorties						5	5	
Dépréciations sur engagements douteux			-	-	-	-	-	
Coût du risque Retail			**(71)**	**66**	**(56)**	**5**	**(56)**	
Corporate réseaux								
Créances saines sans impayés	5 912	(94)					-	5 818
Créances saines avec impayés	40	(29)					-	11
Dépôts de garantie	(94)	18					-	(76)
Créances douteuses	264	(52)			(3)		(3)	209
Encours brut	**6 122**	**(157)**	**-**	**-**	**(3)**	**-**	**(3)**	**5 962**
Dépréciations créances douteuses	(58)		(12)	11	-	-	(1)	(59)
Dépréciations	**(58)**	**-**	**(12)**	**11**	**-**	**-**	**(1)**	**(59)**
Eléments intégrés au coût amorti	**(10)**	**1**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(9)**
Encours net (B - cf. renvoi A de la Note 8.2)	**6 054**	**(156)**	**(12)**	**11**	**(3)**	**-**	**(4)**	**5 894**
Récupérations sur créances amorties						1	1	
Dépréciations sur engagements douteux			-	-	-	-	-	
Coût du risque Corporate réseaux			**(12)**	**11**	**(3)**	**1**	**(3)**	
Corporate et assimilés								
Créances saines sans impayés	1 307	72					-	1 379
Créances saines avec impayés	283	(3)					-	280
Dépôts de garantie	(1)	-					-	(1)
Créances douteuses	33	15			(1)		(1)	47
Encours brut	**1 622**	**84**	**-**	**-**	**(1)**	**-**	**(1)**	**1 705**
Dépréciations créances douteuses	(17)	-	(3)	3	-	-	-	(17)
Dépréciations	**(17)**	**-**	**(3)**	**3**	**-**	**-**	**-**	**(17)**
Eléments intégrés au coût amorti	**(14)**	**1**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(13)**
Encours net (C - cf. renvoi C de la Note 8.2)	**1 591**	**85**	**(3)**	**3**	**(1)**	**-**	**(1)**	**1 675**
Récupérations sur créances amorties						-	-	
Dépréciations sur engagements douteux			-	-	-	-	-	
Coût du risque Corporate et assimilés			**(3)**	**3**	**(1)**	**-**	**(1)**	
Encours total								
Créances saines sans impayés	22 119	(643)	-	-	-	-	-	21 476
Créances saines avec impayés	738	(27)	-	-	-	-	-	711
Dépôts de garantie	(209)	49	-	-	-	-	-	(160)
Créances douteuses	970	10	-	-	(60)	-	(60)	920
Encours brut	**23 618**	**(611)**	**-**	**-**	**(60)**	**-**	**(60)**	**22 947**
Dépréciations créances saines avec impayés	(47)	1	(7)	5	-	-	(2)	(48)
Dépréciations créances douteuses	(592)	2	(79)	75	-	-	(4)	(594)
Dépréciations	**(639)**	**3**	**(86)**	**80**	**-**	**-**	**(6)**	**(642)**
Eléments intégrés au coût amorti	**82**	**(18)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**64**
Encours net	**23 061**	**(626)**	**(86)**	**80**	**(60)**	**-**	**(66)**	**22 369**
Récupérations sur créances amorties						6	6	
Dépréciations sur engagements douteux			-	-	-	-	-	
Total Coût du risque			**(86)**	**80**	**(60)**	**6**	**(60)**	

En ce qui concerne les créances soumises à dépréciation, le coût du risque est majoré du montant des intérêts facturés, qui restent en intérêts sur opérations avec la clientèle.

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

24.2 Evolution du coût du risque

(en millions d'euros)	Retail	Corporate réseaux	Corporate et assimilés	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Créances saines avec impayés						
Dotations pour dépréciations	(7)	-	-	(7)	(4)	(10)
Reprises de dépréciations	5	-	-	5	3	10
Créances douteuses						
Dotations pour dépréciations	(64)	(12)	(3)	(79)	(103)	(301)
Reprises de dépréciations	61	11	3	75	74	113
Engagements douteux						
Dotations pour dépréciations	-	-	-	-	-	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-	-	-
Pertes sur créances irrécupérables	(56)	(3)	(1)	(60)	(55)	(114)
Récupérations sur créances amorties	5	1	-	6	6	12
Coût du risque	**(56)**	**(3)**	**(1)**	**(60)**	**(79)**	**(290)**
- dont impact du changement d'estimation	-	-	-	-	-	*(136)*

La politique de gestion du risque de crédit est décrite au paragraphe "Risque de crédit" du rapport de gestion.

24.3 Informations sur les arriérés de paiement non dépréciés

Les arriérés de paiement non dépréciés ne concernent que les encours corporate.
Les encours corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

Pour 2013

(en millions d'euros)	<= 90 jours	> 90 jours <= 180 jours	> 180 jours <= 1 an	> 1 an	Total au 30.06.2013
Encours sains avec impayés non dépréciés	285	3	2	1	**291**

Pour 2012

(en millions d'euros)	<= 90 jours	> 90 jours <= 180 jours	> 180 jours <= 1 an	> 1 an	Total au 31.12.2012
Encours sains avec impayés non dépréciés	319	2	1	1	**323**

Note 25 Impôt sur les bénéfices

25.1 Evolution des postes de bilan

(en millions d'euros)	31.12.2012	Résultat	Capitaux propres	Règlements	Ecart de conversion et autres (1)	30.06.2013
Impôts courants						
Actif	62					30
Passif	(54)					(51)
Total	**8**	**(70)**	**-**	**41**	**-**	**(21)**
Impôts différés						
Actif	140					145
Passif	(391)					(388)
Total	**(251)**	**12**	**(2)**	**-**	**(2)**	**(243)**

(1) *L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.*

25.2 Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

La charge de l'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée dans le dernier paragraphe du chapitre A de la note 2 des comptes publiés au 31 décembre 2012, qui traite de l'imposition différée.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

La 4ème loi de finances rectificative du 21 décembre 2011 a instauré une majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2011 et 2012, portant le taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 60% des bénéfices taxables de l'exercice.

La loi de finances pour 2013 (publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2012) a maintenu la majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014, avec un taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice.

Les impôts différés passifs à échéance 2013 et 2014 et les impôts différés actifs sur déficits, correspondant à la part du déficit utilisable en 2013 et 2014, ont été réévalués à ce nouveau taux au 31 décembre 2012. L'effet net a été une charge de -7,5 millions d'euros sur 2012.

Au 30 juin 2013 la reprise pour utilisation de cette charge à hauteur de +2,2 millions d'euros a été compensée par la réévaluation des impôts différés passifs pour -2,1 millions d'euros.

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Impôts courants			
Impôt sur les bénéfices	(70)	(107)	(138)
Impôts différés			
Impôts différés de la période	12	32	36
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	-	-	(2)
Total	**(58)**	**(75)**	**(104)**

25.3 Preuve d'impôt du groupe Banque PSA Finance

(en millions d'euros)	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Résultat avant impôt	209	276	397
Neutralisation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(4)	(5)	(7)
Différences permanentes	8	5	3
Total imposable	**213**	**276**	**393**
Charge d'impôt théorique	(77)	(100)	(142)
Taux théorique	*36,1%*	*36,1%*	*36,1%*
Effet des différences de taux à l'étranger	20	22	39
Effet de variation de taux à l'étranger	-	-	1
Effet de variation de taux sur la France	-	2	(3)
Impôts différés actifs :			
- Dotation pour dépréciation	-	(1)	(2)
- Reprise de dépréciation	-	-	-
Retour d'allocation d'économie d'impôt à PSA Peugeot Citroën	-	(2)	(4)
Régularisation au titre de l'exercice antérieur	-	-	5
Autres	(1)	4	2
Impôt sur les bénéfices	**(58)**	**(75)**	**(104)**
Taux effectif d'impôt groupe	*27,3%*	*27,2%*	*26,6%*

25.4 Impôts différés actifs sur déficits reportables

(en millions d'euros)	31.12.2012	Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficits	Dotation / Reprise pour dépréciation	Ecart de conversion et autres (1)	30.06.2013
Impôts différés actifs sur déficits reportables	86	-	(6)	-	(3)	77
Dépréciations	(3)		-	-	-	(3)
Total	**83**	**-**	**(6)**	**-**	**(3)**	**74**

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

Note 26 Information sectorielle

26.1 Eléments de Bilan

Pour 2013

(en millions d'euros)	Activités de financement – Client final – Corporate Réseau	Activités de financement – Client final – Retail	Activités de financement – Client final – Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Assurances et services	Refinancement et placements	Eliminations	Total au 30.06.2013
Actif								
Prêts et créances sur la clientèle	5 894	14 800	1 675		-	1 628	(1 628)	22 369
Placements			206	-	60	2 137	(1 577)	826
Prêts et créances sur les établissements de crédit			1 790	14	96	18 851	(19 030)	1 721
Autres postes de l'Actif				1 109	93	1 125	(270)	2 057
Total de l'actif							**(22 505)**	**26 973**
Passif								
Dettes de refinancement (1)	5 424	13 615	1 776	-	-	22 106	(21 624)	21 297
Dettes envers la clientèle (1)	246	28	109	-		546	(548)	381
Provisions techniques des contrats d'assurance					48			48
Autres postes du Passif				1 710	120	504	(333)	2 001
Capitaux propres (2)				2 098	53	1 095		3 246
Total du passif							**(22 505)**	**26 973**

Pour 2012

(en millions d'euros)	Activités de financement – Client final – Corporate Réseau	Activités de financement – Client final – Retail	Activités de financement – Client final – Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Assurances et services	Refinancement et placements	Eliminations	Total au 31.12.2012
Actif								
Prêts et créances sur la clientèle	6 054	15 416	1 591		-	1 401	(1 401)	23 061
Placements			196	-	39	1 971	(799)	1 407
Prêts et créances sur les établissements de crédit			1 261	11	80	19 457	(19 588)	1 221
Autres postes de l'Actif				1 082	87	589	(263)	1 495
Total de l'actif							**(22 051)**	**27 184**
Passif								
Dettes de refinancement (1)	5 540	14 106	1 719	-	-	21 387	(21 321)	21 431
Dettes envers la clientèle (1)	152	32	223	-		364	(404)	367
Provisions techniques des contrats d'assurance					41			41
Autres postes du Passif				1 510	65	674	(326)	1 923
Capitaux propres (2)				2 151	69	1 202		3 422
Total du passif							**(22 051)**	**27 184**

Les informations sectorielles sont présentées avant élimination des opérations réciproques. Les opérations réciproques inter et intra sectorielles sont éliminées dans la colonne "Eliminations".

(1) *Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret" sont présentés dans les "Dettes de refinancement".*

(2) *Les "Capitaux propres" sont donnés après élimination des titres liée au processus de consolidation. Cela permet d'afficher la contribution de chaque grande activité au cumul des réserves consolidées du groupe Banque PSA Finance.*

26.2 Eléments de Résultat

Pour 2013

(en millions d'euros)	Activités de financement								Total au 30.06.2013
		Client final							
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (3)	Assurances et services	Refinance-ment et placements	Elimina-tions	
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	127	601	44	(10)	(45)		19	(20)	716
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	1		-	15	(9)	7
Coût net de refinancement (2) (3)	(101)	(364)	(33)	111	45	-	(38)	29	(351)
Gain et pertes nets sur opérations de trading							2		2
Gain et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente							-		-
Marge sur prestation de service d'assurance						33		20	53
Marge sur autres prestations de services						51		(20)	31
Produit net bancaire	**26**	**237**	**11**	**102**	**-**	**84**	**(2)**	**-**	**458**
Coût du Risque	(3)	(56)	(1)						(60)
Résultat après coût du risque	**23**	**181**	**10**	**102**	**-**	**84**	**(2)**	**-**	**398**
Charges générales d'exploitation et assimilées				(178)		(2)	(13)	-	(193)
Résultat d'exploitation	**23**	**181**	**10**	**(76)**	**-**	**82**	**(15)**	**-**	**205**
Dont Assurances (cf. Note 15.3.3)						*31*		*20*	*51*

Pour 2012

(en millions d'euros)	Activités de financement								Total au 30.06.2012
		Client final							
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (3)	Assurances et services	Refinance-ment et placements	Elimina-tions	
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	157	651	45	-	(31)		8	(3)	827
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	5		-	22	(14)	13
Coût net de refinancement (2) (3)	(94)	(376)	(30)	112	31	1	(38)	17	(377)
Gain et pertes nets sur opérations de trading							(2)		(2)
Gain et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente							-		-
Marge sur prestation de service d'assurance						29		17	46
Marge sur autres prestations de services						52		(17)	35
Produit net bancaire	**63**	**275**	**15**	**117**	**-**	**82**	**(10)**	**-**	**542**
Coût du Risque	(6)	(71)	(2)						(79)
Résultat après coût du risque	**57**	**204**	**13**	**117**	**-**	**82**	**(10)**	**-**	**463**
Charges générales d'exploitation et assimilées				(183)		(2)	(7)	-	(192)
Résultat d'exploitation	**57**	**204**	**13**	**(66)**	**-**	**80**	**(17)**	**-**	**271**
Dont Assurances (cf. Note 15.3.3)						*27*		*17*	*44*

Les informations sectorielles sont présentées avant élimination des opérations réciproques. Les opérations réciproques inter et intra sectorielles sont éliminées dans la colonne "Eliminations".

(1) *Les éléments non répartis sur ce poste concernent pour partie les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et des éléments couverts (inefficacité de la couverture selon IAS39) pour +1,0 million d'euros au 30 juin 2013 (-0,6 million d'euros au 30 juin 2012). Pour le reste, il s'agit des autres produits et charges clientèle.*

(2) *Les éléments non répartis sur ce poste correspondent à l'écart entre le coût net de refinancement comptable et le coût théorique de l'encours adopté par le contrôle de gestion, qui consiste à refinancer l'intégralité de l'encours, sans tenir compte des passifs éventuels (capitaux propres et autres passifs nets) afin de permettre, segment par segment, une analyse comparative des marges entre les différentes sociétés du périmètre.*

(3) *Conformément à la politique de Banque PSA Finance de couvrir le risque de taux sur les financements clientèle à taux fixe, le résultat d'intérêt dégagé par les swaps de couverture de ces financements est reporté dans le compte de résultat publiable dans les "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle", sur la ligne "Intérêts des instruments financiers de couverture", non réparti par segment. Au contraire, le reporting de gestion est le reflet du pilotage des filiales et des succursales. Ces dernières étant responsabilisées sur le taux d'entrée (fixe) des financements clientèle et la marge qui en découle, le management leur communique un coût net de refinancement swapé (à taux fixe). En conséquence, le résultat de ces mêmes swaps est intégré par le contrôle de gestion dans le coût net de refinancement ventilé par segment. Cela explique le reclassement de 45 millions d'euros au 30 juin 2013 entre "Coût net de refinancement" et "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle" dans la colonne "Instruments financiers de couverture".*

26.3 Zones géographiques

Principaux postes du Bilan

(en millions d'euros)	Total de bilan		Prêts et créances clientèle		Refinancement (1)	
	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2012
France	**11 145**	**10 834**	**8 388**	**8 572**	**15 795**	**16 507**
Europe hors France	**13 669**	**14 099**	**12 198**	**12 626**	**4 077**	**3 464**
- dont Allemagne	*3 062*	*3 168*	*2 777*	*2 934*	*1 123*	*891*
- dont Espagne	*1 944*	*2 069*	*1 798*	*1 894*	*169*	*176*
- dont Italie	*2 004*	*2 112*	*1 661*	*1 761*	*623*	*280*
- dont Royaume-Uni	*3 068*	*2 974*	*2 715*	*2 599*	*1 203*	*1 203*
Reste du Monde	**2 159**	**2 251**	**1 783**	**1 863**	**1 425**	**1 460**
- dont Brésil	*1 409*	*1 505*	*1 118*	*1 198*	*1 019*	*1 077*
Total	**26 973**	**27 184**	**22 369**	**23 061**	**21 297**	**21 431**

(1) *Les montants de refinancement regroupent les "Dettes envers les établissements de crédit" (cf. Note 12), les "Dettes représentées par un titre" (cf. Note 14) et les "Comptes d'épargne sur livret" classés en "Dettes envers la clientèle" (cf. Note 13). Il s'agit du refinancement externe du groupe, effectué en majorité par Banque PSA Finance.*

Principaux postes du Résultat

(en millions d'euros)	Intérêts et produits au coût amorti			Produit net bancaire		
	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
France	**235**	**257**	**504**	**158**	**193**	**371**
Europe hors France	**372**	**416**	**811**	**238**	**280**	**563**
- dont Allemagne	*95*	*108*	*208*	*57*	*71*	*139*
- dont Espagne	*54*	*62*	*119*	*27*	*35*	*70*
- dont Italie	*45*	*51*	*99*	*19*	*24*	*49*
- dont Royaume-Uni	*82*	*84*	*170*	*37*	*48*	*96*
Reste du Monde	**135**	**147**	**293**	**62**	**69**	**141**
- dont Brésil	*74*	*96*	*183*	*30*	*42*	*84*
Total	**742**	**820**	**1 608**	**458**	**542**	**1 075**

(en millions d'euros)	Coût du risque			Résultat d'exploitation		
	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
France	**(25)**	**(23)**	**(93)**	**57**	**98**	**125**
Europe hors France	**(26)**	**(43)**	**(168)**	**112**	**137**	**193**
- dont Allemagne	*(5)*	*(5)*	*(12)*	*32*	*46*	*88*
- dont Espagne	*(6)*	*(14)*	*(51)*	*5*	*5*	*(12)*
- dont Italie	*(8)*	*(10)*	*(42)*	*(3)*	*1*	*(21)*
- dont Royaume-Uni	*(2)*	*(4)*	*(10)*	*19*	*28*	*52*
Reste du Monde	**(9)**	**(13)**	**(29)**	**36**	**36**	**73**
- dont Brésil	*(7)*	*(9)*	*(20)*	*16*	*21*	*41*
Total	**(60)**	**(79)**	**(290)**	**205**	**271**	**391**
- dont impact du changement d'estimation	*-*	*-*	*(136)*	*-*	*-*	*(136)*

Note 27 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 30 juin 2013 et jusqu'au 29 juillet 2013, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

→ Exercice clos le 30 juin 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Banque PSA Finance, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 1.A Faits marquants de la période » et « 19.4 Gestion du risque de liquidité » de l'annexe concernant la situation de liquidité et les mesures prises par l'établissement pour assurer son refinancement.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris la Défense, le 29 juillet 2013

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS	ERNST & YOUNG Audit
Anne Veaute	Luc Valverde

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2013

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du présent document présente également un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière pendant les six premiers mois de l'exercice de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes un rapport dans lequel ils indiquent avoir procédé à l'examen limité des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Responsable du rapport semestriel

Philippe Alexandre
Directeur Général de Banque PSA Finance S.A

Responsable de l'information financière

Carole Dupont-Pietri
Directeur de la Communication Financière
Tél. : +33 1 40 66 42 59

Conception & réalisation Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Légende photos de couverture : Peugeot 208 GTi concept, Citroën DS5, affichage tête haute. Crédits-photos : J.B. Lemal, Nico, P. Thirion, L. Villaron. Création de la couverture : sequoia

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

BANQUE PSA FINANCE

BANQUE PSA FINANCE
Société anonyme au capital de 177 408 000 euros
Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris – France –
R.C.S. Paris 325 952 224 – Siret 325 952 224 00013
Immatriculation ORIAS sous le n° 07 008 501, consultable sur www.orias.fr
Code APE 6419Z –
Code interbancaire 13168N
Tél. : + 33 1 46 39 66 33
www.banquepsafinance.com